

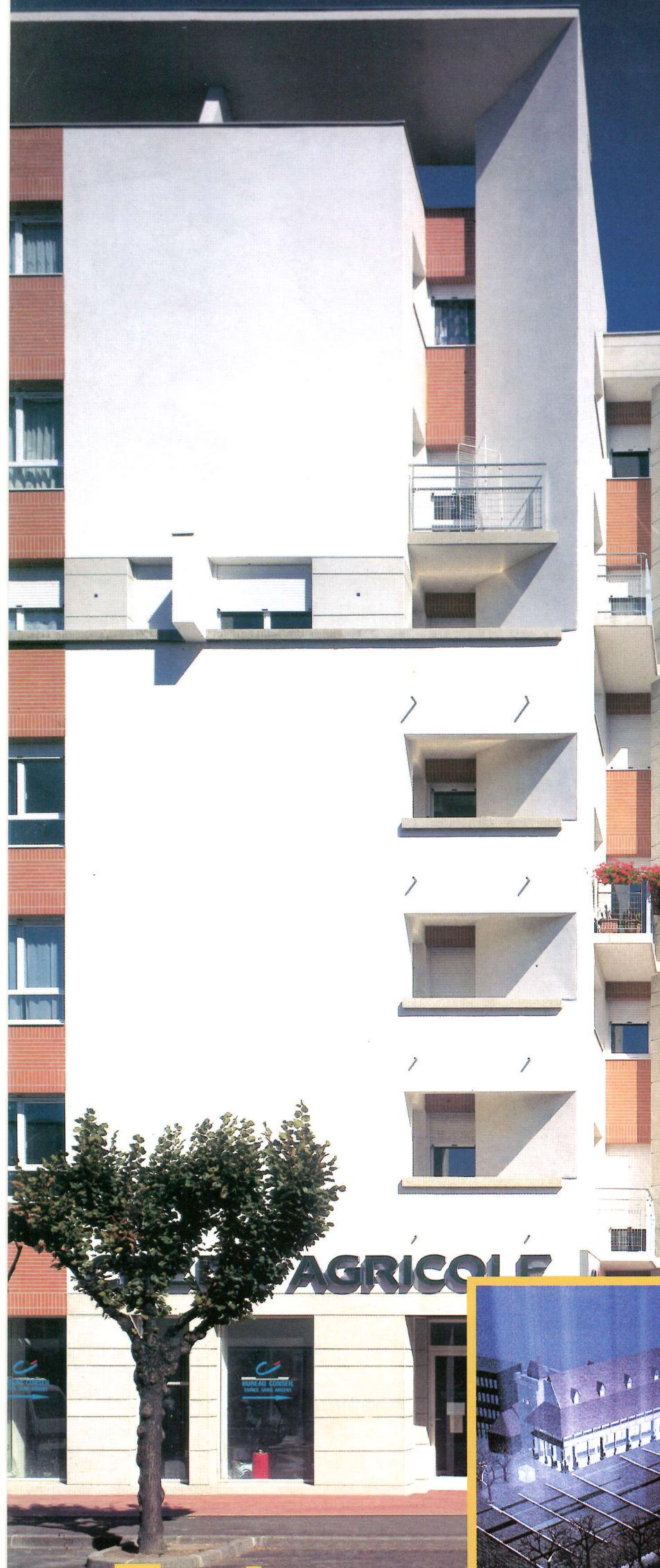
AUVERGNE

AV

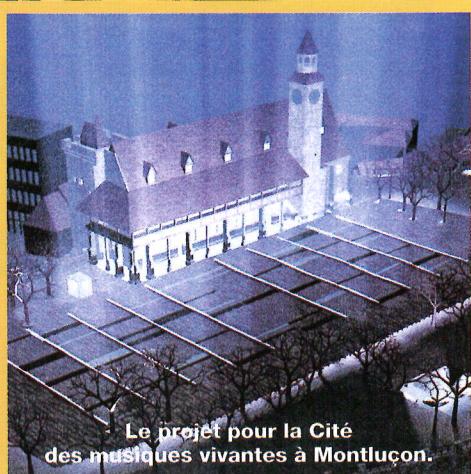
ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
AVRIL 1998
N°18

ZAC de l'Oradou
Un urbanisme
retissé



Tout pour



Le projet pour la Cité
des musiques vivantes à Montluçon.



la musique



DEMANDEZ-NOUS QUE VOTRE MICRO-ORDINATEUR PUISSE COMMUNIQUER AVEC LE MONDE ENTIER

La réponse :

les modems de la gamme DJINN®
offrent les fonctions Fax, Minitel,
Téléphonie, connexion à Internet et
Transfert de données.

•

Pour accéder à Internet,
votre clé d'entrée c'est Wanadoo®.

Une animation quotidienne, des informations et
des suggestions sur les sites à visiter, vous aident
à vous repérer rapidement parmi
les multiples possibilités offertes.

Wanadoo®, c'est également votre adresse e-mail
personnelle pour communiquer avec le monde entier.

Et pour accompagner vos débuts sur Internet,
Wanadoo® dispose d'un espace Assistance en ligne
pour répondre à vos questions.



1016, votre Agence
France Télécom
Professionnels en direct.



Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

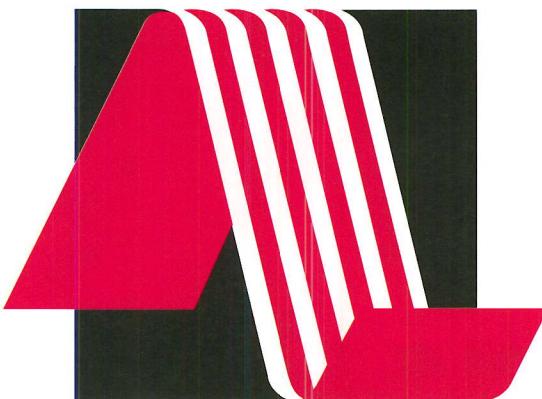


Conception/Réalisation : CAMELÉON - © Marques déposées par France Télécom.

Vous avez un projet à réaliser ? Consultez

Spécialistes en
papiers peints
et revêtements
muraux

Distributeur de toutes
les marques



Spécialistes en
peinture façade,
décoration et
traitement du bois

Distributeur régional
SIKKENS, LUCITE,
MONTANA, ALLIGATOR

ARVERNA

MAISON LAVIE FONDÉE EN 1883

ARVERNA est à votre service pour vous fournir

- des collections, des échantillons, des nuanciers
- des documentations techniques, des notices de pose
- des prix

M. NYAULT et tous ses collaborateurs ont acquis
une très grande expérience sur les chantiers de leurs
1 300 clients entrepreneurs de plâtrerie peinture depuis
de nombreuses années

Magasin de décoration, 4, place de la Victoire • Hall de choix et dépôt, 20, rue d'Amboise (parking) Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91 32 86 • fax 04 73 90 89 87

Avant de prendre votre retraite, vérifiez que vous en aurez une.

PUBLICIS CONSTELLATION

**La Mondiale, spécialiste de la retraite, vous offre un
BILAN DE RETRAITE GRATUIT.**

POUR VOUS : quelle que soit votre situation, le résultat du travail de toute une vie risque de se traduire par une retraite nettement insuffisante.

Vos droits suffiront-ils à maintenir le niveau de vie que vous souhaitez ?

POUR VOTRE CONJOINT : vous voulez lui assurer une retraite décence ou lui transmettre un patrimoine dans les meilleures conditions ? Pour le savoir, retournez dès maintenant le coupon ci-dessous ou appelez-nous au 04 73 93 52 59. Nos conseillers sur toute la région AUVERGNE se tiennent à votre disposition et vous contacteront dans les meilleurs délais.

L'homme

est

imprévisible.

C'est
prévu.



Oui, je souhaite faire un bilan gratuit et approfondi sur les revenus de ma retraite avec un conseiller de La Mondiale.

Nom : Prénom : Profession :

Adresse :

Merci de m'appeler au entre h et h pour prendre rendez-vous.

A renvoyer à : LA MONDIALE - Immeuble Centre Onslow - Angle 12, av. Marx Dormoy et 17, rue Onslow - 63038 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 ou à télécopier au 04 73 34 82 84.

Les informations recueillies ici pourront être utilisées par LA MONDIALE pour vous adresser des offres commerciales. Conformément à la loi du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification portant sur ces informations.

Vivrélec

Le nouveau confort électrique en logement neuf



Savez-vous que
les solutions Vivrélec
allient confort,
économies et esthétique ?



Nous vous devons plus que la lumière.

6

conseil de l'ordre

- Le nouveau "Conseil des Sages" est arrivé !
- Mission de conciliation : le bilan des litiges.
- Marché des collectivités locales : contrat simplifié.
- L'adaptation de la profession par la formation continue.

**La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.**

7

social

Protection du conjoint : des mesures simples à prendre... sans tarder

Compte tenu de leur nombre, les femmes sont concernées en premier lieu par la "protection du conjoint". Cette question est d'autant plus importante qu'elles sont nombreuses à participer dans les entreprises à l'activité professionnelle de leur mari, sans pour autant disposer d'un statut social particulier. "Auvergne Architectures" apporte quelques conseils.

8

brèves - actualités

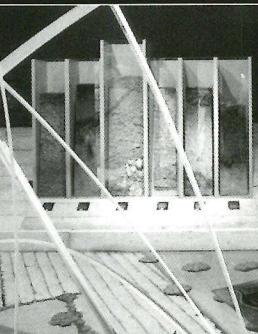
- Conflit avec les communes : l'Ordre des architectes obtient gain de cause.
- Les maîtres de l'espace.
- Une charte régionale pilote pour la coordination SPS.
- Louis Geneste a été fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.
- Cust : les grandes étapes.

- Le Musée national du Turkménistan est né en... Auvergne.
- Une salle performante à Cébazat (Puy-de-Dôme)
- Une nouvelle résidence d'étudiants à Clermont.
- Extension de la Chambre de commerce de Clermont-Ferrand.

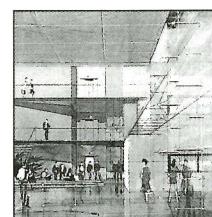
10

Vivrélec, trois variantes de confort et de qualité

Vivrélec répond aux évolutions du marché et aux attentes différenciées des clients.



S o m m a i r e



N° 18

Avril 1998

Prix au numéro :

40 francs.

Abonnement :

100 francs.

Photo de couverture :

L'entrée de la ZAC de l'Oradou, boulevard Lafayette
Photo : Christophe Camus.

Vignette :

Le projet d'Alfredo Arribas et Atelier 4 pour la Cité des musiques vivantes à Montluçon

14

événement

La Cité des musiques vivantes à Montluçon : tout pour la musique

Pour la première fois, une revue lève le voile sur les quatre projets de la Cité des musiques vivantes, ceux d'Alfredo Arribas, le lauréat, Paul Chemetov, François Chochon ainsi que l'équipe Repérages. Pourquoi Arribas l'a emporté ? Comment le programme a-t-il été préparé ? Quelle solutions chaque architecte a-t-il proposées ?

20

tendances

Le temps des copains

Ils avaient pris l'habitude de travailler ensemble. Et pendant plus de vingt ans, le trio composé d'Antoine Espinasse, Jean-Louis Douat et Paul Lanquette, disparu récemment, a imposé progressivement un style d'architecture, que l'on remarque dans le paysage clermontois.

11

actualités

Un urbanisme retissé sur sa trame ancienne

Dans cette opération d'urbanisme, à la fois délicate et à grande échelle, qui constitue aujourd'hui la porte sud de Clermont, se côtoient avec bonheur les conceptions architecturales de plusieurs équipes locales.

Près de 400 logements ont ainsi été construits ou réhabilités, par le groupe SCIC, à partir d'une ancienne cité ouvrière à l'environnement naturel préservé.

e n j e u

Ajoutée à cet indispensable reconnaissance de l'éventail des potentialités de l'architecte, l'ouverture des frontières va nous conduire à évoluer et nous adapter pour réussir. Il importe que la profession soit associée aux réflexions sur les contenus et cursus pédagogiques de la formation initiale, notamment au niveau régional par une participation effective aux conseils d'administration des écoles.

La licence d'exercice se profile incontournable dans le cadre des futurs accords GATS, la profession doit s'organiser pour pouvoir accueillir, encadrer et valider ces stages qui, par définition, ne peuvent s'effectuer qu'au travers des structures de production d'architecture.

L'architecte devra ensuite pouvoir maintenir, mettre à jour ses compétences, en acquérir de nouvelles. L'Ordre se doit d'y veiller et participer (avec d'autres partenaires) à la mise en place des structures le lui permettant.

Enfin, pour que les légitimes préoccupations des confrères puissent être efficacement prises en compte, il est indispensable que les Conseils Régionaux, directement à l'écoute de celles-ci, aient voix délibérative à l'assemblée de la profession.

C'est un des principes auquel la Commission InterRégionale de Réforme, tout comme une grande majorité des Présidents de CROA, est très attachée.

Tous mes vœux accompagnent le nouveau conseil dans ses contributions à la réforme de l'institution. Je suis persuadé en tous cas, qu'il saura continuer à faire valoir le point de vue des architectes auvergnats auprès de nos instances nationales.

La roue tourne. A l'heure où vous lirez ces lignes, une nouvelle équipe aura, conformément aux règles régissant notre institution, été élue pour encadrer le temps d'un nouveau mandat, le destin de notre profession à l'échelon régional. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier, au nom de l'ensemble du conseil que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider durant les quatre années écoulées, tous ceux, architectes, élus, représentants de l'État et de l'Administration, partenaires de la maîtrise d'œuvre et de l'art de bâtir, qui ont chacun à son niveau, rendu notre tâche la moins difficile possible. Je les invite à reconduire leur compréhensive collaboration avec nos successeurs.

C'est en effet un chantier important auquel ils vont être confrontés avec la mise en place des nécessaires réformes dessinées ces dernières années au fil des travaux des différentes commissions de la profession et que le Ministre de la Culture, à travers la Direction de l'Architecture, envisage de formaliser à l'issue des élections ordinaires.

Ces réformes visent essentiellement à rendre effective la notion d'intérêt public rattachée à l'architecture dans l'intégralité de ses champs d'intervention.

Il conviendra pour cela que l'Ordre soit le lieu de rencontre de tous les métiers de l'architecte, que chaque mode d'exercice y soit non seulement reconnu mais aussi encadré. Car il s'agit avant tout de créer une synergie propice au développement de la qualité architecturale, ce qui ne sera possible que dans la mesure où des règles saines et claires permettront de gérer efficacement l'interface entre ces différents modes d'exercice.



Jean-Pierre Espagne, Président

Marché des collectivités locales et de leurs établissements publics : contrat simplifié. Les Maîtres d’Ouvrage public sont tenus de confier une mission de base obligatoire (pour les opérations de construction, de réutilisation ou de réhabilitation) même s'il s'agit d'une opération de très faible envergure. Le marché de Maîtrise d'œuvre, établi lors de ces opérations, devra donc respecter les dispositions de la loi MOP et de ses décrets d'application. L'Ordre des Architectes a établi un contrat simplifié applicable aux marchés publics et utilisable lors de ces opérations inférieures à 300 000 F TTC (pour un même Maître d’Ouvrage Public et par an) qui peut éventuellement remplacer acte d'engagement et CCAP utilisés lors des opérations plus importantes.

Mais les architectes ne doivent surtout pas oublier que l'utilisation de ce contrat simplifié (comme la lettre de commande) ne permet pas l'établissement d'acompte en cours de mission. Le paiement des honoraires ne peut se faire qu'en un seul versement à la fin de la mission.

(*) Il est possible de se procurer ce contrat simplifié auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Le nouveau "Conseil des Sages" est arrivé ! Répondant à l'idée de création du Conseil des Sages suggérée par le Conseil Régional des architectes d'Auvergne et qui avait semblé séduire en son temps notre ancien Président national, un certain nombre de "sages" parmi nos confrères se sont donc investis dans cette nouvelle mission dont les objectifs pourraient être les suivants :

- Rétablir le contact des architectes honoraires ou en fin de carrière avec la profession
- Informer les futurs étudiants et leurs parents sur le métier d'architecte
- Parrainer un ou plusieurs étudiants jusqu'à leur prestation de serment, en concertation avec l'École d'Architecture
- Aider le jeune architecte, dès sa prestation de serment, en lui apportant les renseignements de base : démarches administratives, fiscales, juridiques, etc.
- Organiser à terme des permanences dans les locaux de l'Ordre ou dans chaque département en direction du grand public ou de leurs confrères
- Aider l'Ordre régional dans sa mission de solidarité sociale
- Assister l'Ordre à sa demande, sans s'immiscer dans sa démarche administrative.

Trois architectes ont été désignés par le Conseil des Sages pour les représenter auprès du Conseil de l'Ordre afin d'élaborer les formalités pratiques de mise en œuvre de cette "structure informelle" : Jean-François Cousin, Jean Gourguillon, Aimé Vernay.

Mission de conciliation : le bilan des litiges. Dans le vaste champ d'intervention des missions incombant à l'Ordre des Architectes, celle de conciliation en cas de litige n'est pas des moindres. Le plus couramment, il s'agit de litiges opposant deux confrères entre eux ou un confrère et son client. Deux conseillers ordinaires reçoivent alors les deux parties et proposent une conciliation. C'est ainsi que pour l'année 1997 notre Conseil est intervenu sur 11 affaires dont 1 litige entre confrères et 10 entre les confrères et leurs clients. Il est à noter que 6 d'entre eux ont fait l'objet de conciliation.

Les experts et la formation continue. Le Collège National des Experts Architectes Français propose un nouveau cycle de formation continue. Désormais, ce sont 7 modules de 2 jours qui sont proposés : initiation à l'expertise ; pratique de l'expertise ; pathologie du bâtiment ; responsabilité et assurances ; les outils de l'Expert ; ville, territoire et patrimoine ; relations humaines et communication. Par ailleurs, la Compagnie des Experts près la Cour d'Appel de Riom organise également des sessions de formations par l'intermédiaire de l'AFEJ (Association de Formation des Experts Judiciaires près les Cours d'Appels) de Bourges, Orléans et Riom. Les confrères intéressés par ces formations ou désireux d'en savoir plus sont priés de s'adresser auprès du secrétariat du Conseil régional de l'Ordre des Architectes - Tél. 04 73 93 17 84.

L'adaptation de la profession par la formation continue. La profession d'architecte doit aujourd'hui faire face à une profonde mutation de son contexte, de ses structures et de ses habitudes, à laquelle il nous faut nous adapter. De notre capacité de réaction et d'adaptation à ces évolutions dépend notre place et notre rôle à venir.

Si les architectes veulent assumer la responsabilité collective qu'ils revendiquent légitimement, tant à l'égard des individus que de la société, et si chacun d'eux veut offrir une compétence individuelle renouvelée de façon continue, ils doivent accepter de confronter régulièrement leurs pratiques professionnelles à ces évolutions. Les architectes sont d'ailleurs favorables au principe d'une formation continue obligatoire.

La formation continue a pour but de favoriser une meilleure adaptation des architectes aux besoins de la société mais également de garantir la qualité de leur intervention. Instrument de reconnaissance des compétences de l'architecte, la formation continue doit répondre à deux objectifs principaux : assurer l'actualisation des connaissances indispensables à la permanence d'une activité professionnelle fondée sur la compétence et permettre à chaque architecte de mieux appréhender les éléments évolutifs de l'architecture et d'accéder à des compétences nouvelles. Développer et dynamiser la formation continue c'est aussi mieux communiquer sur son contenu. C'est ainsi que s'exprime Hervé Nourissat, président du Conseil national de l'Ordre des Architectes, dans la préface d'une plaquette intitulée "La formation des architectes" et que vient de publier la Direction de l'Architecture. On y trouve, tout organismes confondus, l'ensemble des formations dispensées dans notre pays, en matière d'architecture.

Dans un contexte de restructuration économique et de concurrence intensifiée, d'innovation technologique, poursuit dans la préface François Barré, Directeur de l'Architecture, l'amélioration, le renouvellement des compétences et des qualifications, l'élargissement du champ d'intervention, l'invention de nouvelles méthodes et itinéraires sont des facteurs décisifs pour le développement des capacités professionnelles des architectes et de leurs chances de succès. De nouvelles exigences appelant des réponses rapides apparaissent et le rôle de formation continue est stratégique face à de telles évolutions. Mais elle doit aussi aider la profession à conquérir des champs nouveaux, s'investir autrement dans un métier aux formes diversifiées et s'intégrer dans un dispositif d'anticipation de logiques et de pratiques nouvelles. Pour la première année, l'offre de formation s'adresse à tous publics d'architectes (libéraux, salariés, demandeurs d'emploi), et émane de prescripteurs divers : Direction de l'architecture, écoles d'architecture, Groupe pour l'éducation permanente des architectes, conseils régionaux de l'Ordre des architectes, et structures connexes, Institut d'urbanisme...

Qu'il s'agisse d'adaptation des compétences d'une ou deux journées, de stages de plusieurs mois ou d'une année, le guide de formation continue même s'il ne prétend pas à l'exhaustivité tente de répondre aux besoins diversifiés des architectes.

L'ensemble des confrères intéressés par ce guide peuvent se le procurer auprès du secrétariat du Conseil régional ou auprès de la Direction de l'Architecture, bureau de la Formation continue, 8 rue Vivienne, 75002 Paris, tél. 01 40 15 32 84.

ARCHITECTURE + INFOGRAPHIE

perspective
image de synthèse
intégration dans le site

12 rue de Tardière 63100 Clermont-Ferrand tél/fax : 04 73 19 29 00

Protection du Conjoint

Des mesures simples à prendre... sans tarder

Aujourd'hui, sur 4 millions de veufs ou de veuves en France, on dénombre seulement

700 000 hommes contre 3,3 millions de femmes.

Autant dire que "la protection du Conjoint" concerne en premier lieu les épouses.

Cette question est d'autant plus importante qu'elles sont nombreuses à participer dans les entreprises à l'activité professionnelle de leur mari, sans pour autant disposer d'un statut social particulier.

Dès lors, leurs droits demeurent limités sur le plan social, venant ainsi s'ajouter aux restrictions qui les concernent en matière successorale.

Une protection sociale efficace en choisissant un statut social adapté

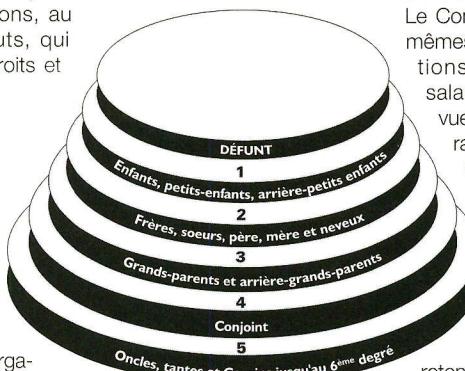
Quoi de plus naturel pour une femme que d'aider son mari dans son activité professionnelle d'artisan, de commerçant ou de profession libérale ! 60 % d'entre elles le font, mais trop souvent sans statut. N'étant mentionné ni au Répertoire des Métiers, ni au Registre du Commerce, le

Conjoint n'est donc pas reconnu pour son activité dans l'entreprise. Il travaille comme bénévole et ayant-droit de l'exploitant et n'a pas droit aux assurances maternité, invalidité, chômage. Par contre, sa responsabilité, elle, est engagée quand il s'implique dans la gestion de l'entreprise, tout comme sa responsabilité est engagée sur tous ses biens, en cas d'emprunts ou de cautions solidaires. Pourtant, la législation lui offre aujourd'hui des solutions, au travers de statuts, qui apportent des droits et des garanties.

Le statut de Conjoint Collaborateur

S'il s'agit d'une entreprise individuelle, le Conjoint peut être mentionné en tant que tel aux organismes consulaires, s'il collabore effectivement et habituellement à l'activité de l'entreprise. Il ne doit percevoir aucun salaire pour cette activité, mais il peut être salarié à mi-temps pour une autre activité. Le Conjoint est ainsi réputé

LES RÈGLES DE DÉVOLUTION SUCCESSORALE



Le statut de Conjoint Salarié

Le Conjoint Salarié a les mêmes droits et obligations que les autres salariés. Du point de vue fiscal, la rémunération perçue par le Conjoint Salarié est déductible du bénéfice de l'exploitant, sous certaines conditions suivant le régime matrimonial retenu.

En résumé, tout dépend des questions que vous souhaitez résoudre : conférer un statut juridique à votre Conjoint, lui constituer une retraite personnelle ou compléter ses droits acquis

précédemment, acquérir des garanties de prévoyance ou de santé, ...

Selon les objectifs recherchés, votre Conseiller d'Assurance-Vie est en mesure d'évaluer le coût des options envisagées et les garanties apportées pour votre solution.

Les droits limités du Conjoint en matière successorale

La loi n'accorde aux époux qu'une part très limitée de la succession et les place en 4ème position dans les règles légales de dévolution (voir graphique). En présence d'enfants, le Conjoint survivant n'a droit en principe qu'à 1/4 de la succession en usufuit.

La donation entre époux permet, en présence d'héritiers réservataires (enfants, parents) d'accorder au Conjoint une part plus importante de la succession suivant différentes options. Cependant, même si tout le monde s'accorde à préconiser aux couples de faire une donation, elle ne résout pas pour autant tous les problèmes. Très souvent, le Conjoint aura besoin de l'accord des enfants pour obtenir les revenus d'un bien dont il a uniquement l'usufruit. Cet état de dépendance peut être un handicap, d'autant plus que certains biens se prêtent assez mal à un droit d'usufruit effectif et régulier.

On ne peut donc que recommander de compléter la donation par un contrat d'Assurance-Vie qui garantisse au Conjoint un capital dont il pourra user librement et qui lui assurera des revenus réguliers. C'est encore le rôle de votre Conseiller de veiller à rétablir une protection successorale qui apporte à votre Conjoint une autonomie financière et une harmonie familiale.

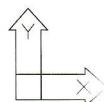
Social

Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !

11, avenue Léonard de Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.27.61.88 - Fax 04.73.28.08.50



PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



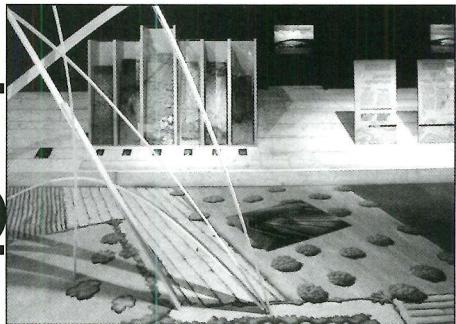
REPORTAGES / PHOTOTHÈQUE

CHRISTOPHE CAMUS

CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

Les maîtres de l'espace

Pour la dernière exposition présentée par la Maison de l'Innovation, à Clermont-Ferrand, "Entendez-vous dans les campagnes...", le Cabinet Sextant Architecture a imaginé la scénographie. Ce n'est pas son coup d'essai. Le Musée des Beaux Arts lui avait déjà confié la rétrospective d'un peintre. Avec cette exposition, on découvre les grandes mutations qui ont affecté la ruralité du 20^e siècle, on apprend la lecture d'un paysage, on réfléchit sur les mille et une façons de



Une Charte régionale pilote pour la coordination SPS

Signée le 20 janvier, en présence du préfet de région François Leblond, par la Direction régionale du Travail (DRTEFP), la Caisse régionale d'assurance maladie, le Comité régional de l'Organisme professionnel de prévention du BTP et l'Office du BTP du Puy-de-Dôme, la Charte Qualité pour la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé dans le BTP précise les engagements respectifs des maîtres d'ouvrage, des coordonnateurs, des maîtres d'œuvre et des entreprises. Son guide méthodologique détaille huit documents conçus comme « des outils d'aide à la gestion administrative », destinés aux maîtres d'ouvrage et aux coordonnateurs SPS. Première charte promulguée en France sur ce thème, elle va être diffusée pour une extension au niveau national.

concilier protection de l'environnement et développement économique. Autant de thèmes que la mise en scène devait permettre de ressortir. *"Il s'agissait de montrer que le pays n'est en aucune façon un territoire à l'état naturel mais une succession de paysages sans cesse inventés par l'homme malgré lui"*, expliquent les architectes. Ils ont mis en scène le rapport de proximité et d'échanges réciproques entre les hommes et leurs territoires, en prenant comme support une certaine image de la nature : le parcellaire. Dès l'entrée, les visiteurs sont « projetés » dans un décor unique. Au sol, un dessin des parcellaires en deux dimensions se déroule comme une vue aérienne. Il est bordé sur ses côtés par des pans inclinés en bois brut évoquant la terre originelle de laquelle est extrait ce fragment de campagne. De

cette terre « ouverte » émerge une succession de maquettes illustrant les principales étapes de l'évolution d'un site imaginaire. En arrière plan, se détachant sur un fond de ciel soutenu, à l'image d'un champ de coquelicots, une multitude de petites lampes rouges la parsèment.

De cette toile de fond, certaines parcelles ressortent pour se développer en trois dimensions et envahir l'espace. Véritables architectures aux géométries libres, elles évoquent les actions, les implications et les initiatives menées par les hommes face à la nature.

Jusqu'au 23 octobre 1998

Du mardi au vendredi :
10h/12h - 14h/18h,
samedi : 15h/18h.
Maison de l'Innovation
17, place Delille
Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 15 80



Louis Geneste a été fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite le 12 décembre 1997. Nous l'en félicitons chaleureusement. Nous regrettons toutefois qu'il place la barre très haut. Avis donc aux futurs récipiendaires, voici la recette : 300 jours par an, levé à 4 heures du matin, au bureau à 5 heures, sur les chantiers et sur la route de 8 à 18 heures, et, pour se détendre, jusqu'à 22 heures quelques responsabilités professionnelles et syndicales, sans oublier d'élever 5 enfants et de garder un moral d'acier inox. Un Mérite bien mérité...

CONFLIT AVEC LES COMMUNES

L'ordre des architectes obtient gain de cause

L'Ordre des architectes d'Auvergne a obtenu gain de cause, le 30 janvier, dans l'affaire qui l'opposait au centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l'Allier. La cour administrative d'appel de Lyon vient, en effet, de confirmer le jugement prononcé en 1994 par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, demandant au centre de gestion de procéder à la suppression de l'un de ses services chargé d'apporter une aide technique et architecturale aux communes pour l'édition de bâtiments publics.

En 1985, le syndicat des architectes avait tenté une négociation amiable avec le

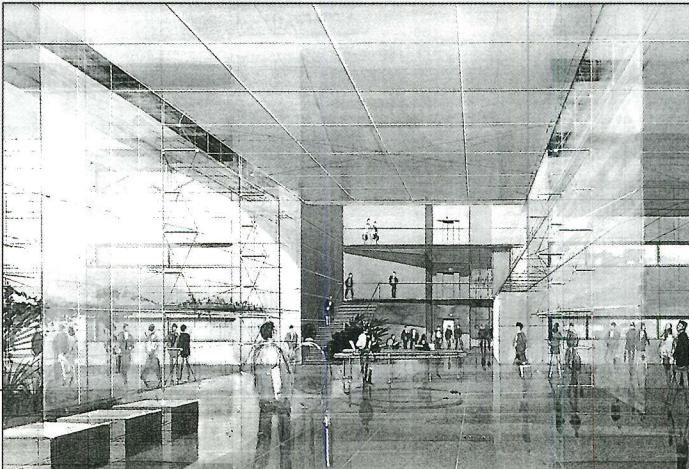
centre de gestion, lui rappelant les problèmes de la profession, sa couverture géographique déjà importante dans l'Allier, lui notifiant que « la maîtrise d'œuvre devait rester le travail des architectes et de leurs équipes », prônant la libre concurrence et contestant au centre une concurrence illégale et un manque de compétence. Une première tentative de négociation qui n'avait pas abouti.

En 1994, l'Ordre des architectes d'Auvergne, confronté au même problème en Haute-Loire, reprendra le flambeau et assignera les deux centres au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, qui se prononcera pour la suppression

de ces services. Le centre de gestion de la Haute-Loire n'en continue pas moins ses activités, ce qui a poussé l'Ordre des architectes à saisir à nouveau le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand pour demander l'exécution du jugement. Celui de l'Allier, en revanche, a décidé de faire appel.

Pour Jean-Pierre Espagne, président de l'Ordre des architectes, et son conseil, c'est une « victoire sérieuse », qui laisse néanmoins en suspens des questions sur la légalité des permis de construire accordés ou en cours d'instruction dans ces services.

CUST : les grandes étapes



C'est en avril 1997 que Jean-François Panthéon, architecte, fut retenu par le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour réaliser l'extension du Cust et la construction du pôle commun Cust-Isima. La mise au point de l'avant-projet sommaire, remis en septembre dernier, a servi de support pédagogique à un certain nombre d'étudiants du Cust, qui se préparent à devenir ingénieurs. Trois mois plus tard, l'avant-projet définitif était terminé. Il a fallu trois mois supplémentaires avant de lancer la consultation des entreprises, car il restait à mettre au point de nombreux détails, en raison de la technicité du bâtiment, en particulier la « fenêtre urbaine », véritable mur en « lévitation », composée d'un auvent sur le parvis et de façades tenues par des hau-



Une nouvelle résidence d'étudiants à Clermont

Elles fleurissent un peu partout pour accompagner une demande en forte augmentation, mais la résidence étudiante de la Gare, à Clermont-Ferrand, présente un caractère particulier, en devenant le premier bâtiment d'une ZAC, destinée à revaloriser un quartier en déclin.

Choisie en 1995, lors d'un concours d'architectes, l'équipe formée de Xavier Fabre et Vincent Speller développe un projet urbanistique à l'échelle du quartier. Conscients de l'enjeu, ils ont dessiné un parvis dans le prolongement de la gare SNCF pour unifier toutes les opérations de l'avenue de l'Union Soviétique, qui donne aujourd'hui cette impression de "linéarité".

"Pour s'harmoniser avec le paysage et l'architecture déjà présente de l'autre côté de l'avenue, le bâtiment répond au gabarit important, jusqu'à R + 6 des immeubles environnants", expliquent les architectes. Du côté de l'avenue, l'immeuble est rythmé par un portique sur une hauteur de 6 mètres en béton lasuré noir, qui affirme la trame régulière des studios de la résidence.

De l'autre, face aux voies ferrées, la façade que verront les voyageurs en arrivant à Clermont-Ferrand est traitée plus sobrement avec une terrasse plantée et un étage en attique coloré. La tourelle octogonale, qui joue le rôle d'un signal fort, et les pignons sont habillés de briques rouges orangées. La couverture en zinc est posée sur une charpente en bois lamellé collé en forme de panier. Et des parements en bois apportent une touche plus chaude à l'ensemble.

Les 134 appartements seront, en majorité, des studios de 18 à 20 mètres carrés. Mais une quinzaine d'entre-eux, de plus de 30 mètres carrés, complèteront l'offre locative. En revanche, le rez-de-chaussée sera réservé à des bureaux, à des magasins et à des services aux étudiants (cafétéria, laverie...).

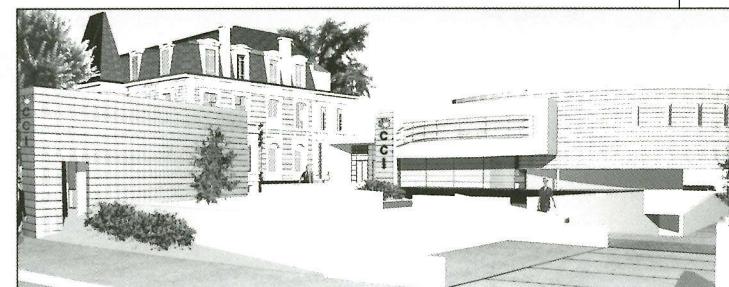
D'un coût global de 27 millions de francs, cette construction, financée principalement par la Caisse des Dépôts, fait partie d'un projet plus vaste. Deux autres bâtiments sont également prévus d'ici à 1999.

Clermont-Ferrand : extension de la Chambre de Commerce

Installée actuellement dans un hôtel datant du 19^e siècle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Issoire a choisi le projet des architectes Sylvie Soulas et Geneviève Jourde pour réaliser l'extension de ses locaux. Prévu sur une surface totale de 1180 m² répartis sur deux niveaux, le projet permettra à la CCI de regrouper et de réorganiser sur un même site tous ses services, et à l'Assemblée consulaire d'utiliser un hémicycle de 120 places.

Une entrée générale s'ouvrira sur le boulevard Lavoisier, après la démolition d'un immeuble voisin qui libérera une parcelle de 2000 m². Celui-ci sera remplacé par une petite construction, dont une façade en courbe s'articulera face à celle du nouveau bâtiment, lui aussi arrondi. Ce jeu de courbes doit créer un angle de vue ouvert des deux côtés du boulevard, et un appel vers l'entrée, à la charnière des locaux actuels et de l'extension.

Pour rappeler le bâtiment existant, les architectes ont joué sur les formes et les couleurs, en utilisant un socle en béton répondant à la pierre de Volvic, une courbe inférieure en béton poli et un parement en brique. Deux niveaux de parkings seront également créés en sous-sol ainsi que trente places de stationnement en surface. Les travaux, estimés à 11,4 millions de francs, devraient être terminés au printemps 1999.

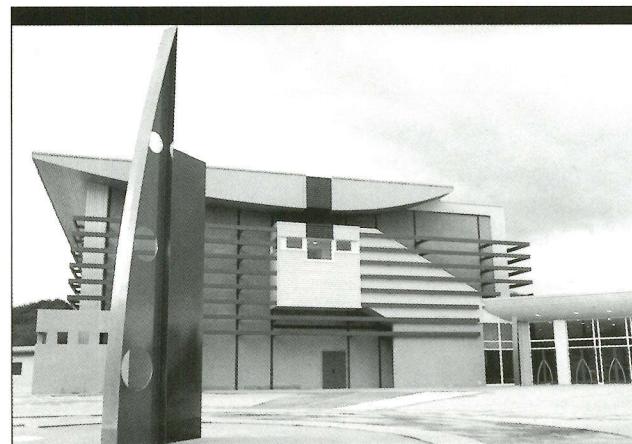


Le Musée national du Turkménistan est né en... Auvergne

Le Musée National du Turkménistan porte la marque d'un Bureau d'études auvergnat installé à Romagnat (Puy-de-Dôme) : Euclid Ingénierie, géré sous forme de coopérative ouvrière. Longtemps resté dans la nébuleuse soviétique, le Turkménistan, un petit état de 3.800.000 habitants, coincé entre l'Iran, l'Afghanistan et la mer Caspienne n'offre pas l'image d'un Eldorado touristique ni celle d'un pays ouvert aux entreprises occidentales, constate le quotidien "La Montagne".

Et pourtant, son musée national, en cours de réalisation à Achkhabad, la capitale, est né en Auvergne. Euclid Ingénierie a "mis en musique" le projet de l'architecte turc Can Oway et réalisé les études techniques sur lesquelles s'appuient les travaux de construction en cours.

Vitrine d'une nation émergente, imprégnée d'un islamisme tolérant, le Musée national du Turkménistan est, par définition, un ouvrage complexe à l'architecture et à la décoration luxuriante.



Une salle performante à Cébazat

Deux mille huit cents mètres carrés, une scène de 220 mètres carrés avec une hauteur de plus de 8 mètres, une salle de spectacles pouvant accueillir, selon les configurations, entre 300 et 600 spectateurs, une école de musique de 500 mètres carrés composée de salles et d'un espace de répétitions : voilà résumées les principales caractéristiques de ce nouvel équipement, "Le Sémaphore", l'un des plus performants de l'agglomération clermontoise, commandé par la Ville de Cébazat.

Support essentiel de la vie associative et culturelle locale, cet équipement, construit aux abords immédiats du bourg ancien et des grandes voies de circulation, devait "offrir une grande souplesse afin de répondre aux conditions d'utilisation pour chaque activité : expositions, théâtre, ballets, concerts, congrès avec projections vidéo...", soulignent les architectes, Christine Descœur, François Descœur et Georges Gardize.

Ils ont ainsi créé une identité culturelle qui peut être comprise aussi bien à l'intérieur qu'à dehors. C'est un signal, comme pouvait l'être autrefois le sémaphore pour communiquer entre les navires et la côte.

Un nouveau bâtiment pour 6 000 étudiants

Le Rectorat d'Auvergne avait besoin d'un vaste bâtiment pour rassembler, sur un même site, des filières de sciences économiques et de droit et son Institut du notariat. 6 000 étudiants seront accueillis en plusieurs phases, dans ce bâtiment.

Coincé entre la ligne de chemin de fer et un ensemble de barres, bien connu sous le nom de "Muraille de Chine", le terrain a tout déterminé, expliquent les deux architectes parisiens, Pierre Bolze et Simon Rodriguez-Pagès, qui ont remporté le concours lancé par l'Université d'Auvergne en 1994.

Ils ont dégagé le maximum de place pour prévoir un vaste parvis de 3 000 m², ce qui les a conduits à concevoir un bâtiment en hauteur de cinq niveaux. Le bâtiment accueille 7 amphithéâtres imbriqués les uns dans les autres, dont un de 500 places, littéralement suspendu au-dessus de l'entrée principale et du hall d'accueil. Son toit en gradins, dessiné comme un gigantesque escalier, exprime, selon ses concepteurs, la vocation universitaire du bâtiment.

A l'extérieur, le bloc des amphithéâtres sera construit en béton brut de décoffrage traité dans la masse. D'autres façades seront recouvertes de béton poli blanc que l'on retrouve sur le parvis et sur le toit des amphithéâtres. Le matériau, à la fois blanc et lisse, robuste et luxueux, doit apporter de la lumière à l'université. Enfin, l'ardoise noire, par touches, et la brique rouge, donnent quelques notes de couleurs vives.

Les travaux s'étaleront au-delà de l'an 2000. Au total, le chantier prévoit 17 000 m² de planchers. Une partie sera livrée prochainement, la deuxième tranche de 7 000 m² au premier semestre 2000 et la troisième tranche comprenant un restaurant universitaire de 3 500 m², un peu plus tard. Pour le moment, elle n'est pas encore programmée.

bans pour le hall d'accueil, ainsi que celle des équipements : laboratoires de génie électrique, de biochimie, de microbiologie...

L'ouverture du chantier, prévue en juin, permettra la mise en service des locaux du pôle commun dès la rentrée universitaire de 1999, soit 2 300 mètres carrés, et ceux du Cust, soit environ 5 000 mètres carrés, dès le second trimestre de l'an 2 000.

Vivrélec

Trois variantes de confort et de qualité

Vivrélec répond aux évolutions du marché et aux attentes différencierées des clients.

En matière de chauffage, les attentes des clients s'articulent autour de trois composantes :

■■■ **Le confort** : bénéficier d'une chaleur douce et bien répartie

■■■ **La performance** : conserver un bon rapport entre le confort et le coût du chauffage

■■■ **La simplicité** : être équipé d'appareils fiables, simples d'utilisation et apportant les services attendus.



Une analyse plus fine fait apparaître en réalité trois groupes homogènes, répartis selon leur degré d'exigence aux niveaux du confort, de l'acoustique et de l'esthétique du logement, qui expliquent les trois variantes proposées par Vivrèle. Il existe néanmoins certains points communs à toutes les variantes : une utilisation simple conjuguée à un prix de revient toujours compétitif, grâce à la performance du bâti.

Variante 2

Pour les clients qui désirent un confort thermique et acoustique élevés, conjugués à une installation qui valorise leur logement, tout en conservant un bon rapport qualité/prix.

Indispensables : Plancher rayonnant électrique - Plancher à accumulation associé à des convecteurs Elexence - Eau chaude sanitaire par accumulation / **Possibles** : Plafond rayonnant - Panneaux rayonnants à la place des convecteurs Elexence - Sèche-serviettes en salle de bain - Chauffe-eau de faible capacité en cuisine.

Variante 3

Pour les clients qui souhaitent se voir offrir un excellent confort thermique, été comme hiver.

Indispensables : Plancher rayonnant électrique et climatiseur réversible fixe - Plancher chauffant-raffraîchissant (système en émergence) - Eau chaude sanitaire par accumulation / **Possibles** : Plafond rayonnant - Double flux thermodynamique - Panneaux rayonnants à la place des convecteurs Elexence - Sèche-serviettes en salle de bain - Chauffe-eau de faible capacité en cuisine.

Chaque professionnel peut offrir ainsi à ses clients la qualité thermique la plus adaptée à leurs besoins, à leurs possibilités financières et à leurs évolutions futures.



MUTUELLE
DES ARCHITECTES
FRANÇAIS Assurances

LA M.A.F. COMMUNIQUE :

Comment faire face au coût de l'arrêt de travail ?

La M.A.F. offre à ses sociétaires des garanties de prévoyance, soit à titre personnel, soit en leur qualité d'employeur, pour faire face au coût de l'arrêt de travail.

A titre personnel, vous pouvez obtenir le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail ou d'hospitalisation dû à la maladie ou à l'accident. Les cotisations correspondantes peuvent ouvrir droit aux déductions fiscales prévues par la loi Madelin.

En qualité d'employeur, vous pouvez obtenir le remboursement des prestations que vous êtes tenu de verser à vos collaborateurs salariés en cas d'arrêt de travail ou de maternité. Les architectes doivent s'assurer pour ce risque dès qu'ils ont au moins un salarié (selon la convention collective nationale des cabinets d'architectes). Les taux de cotisation appliqués par la M.A.F. sont particulièrement avantageux, n'hésitez pas à demander un projet de tarification.

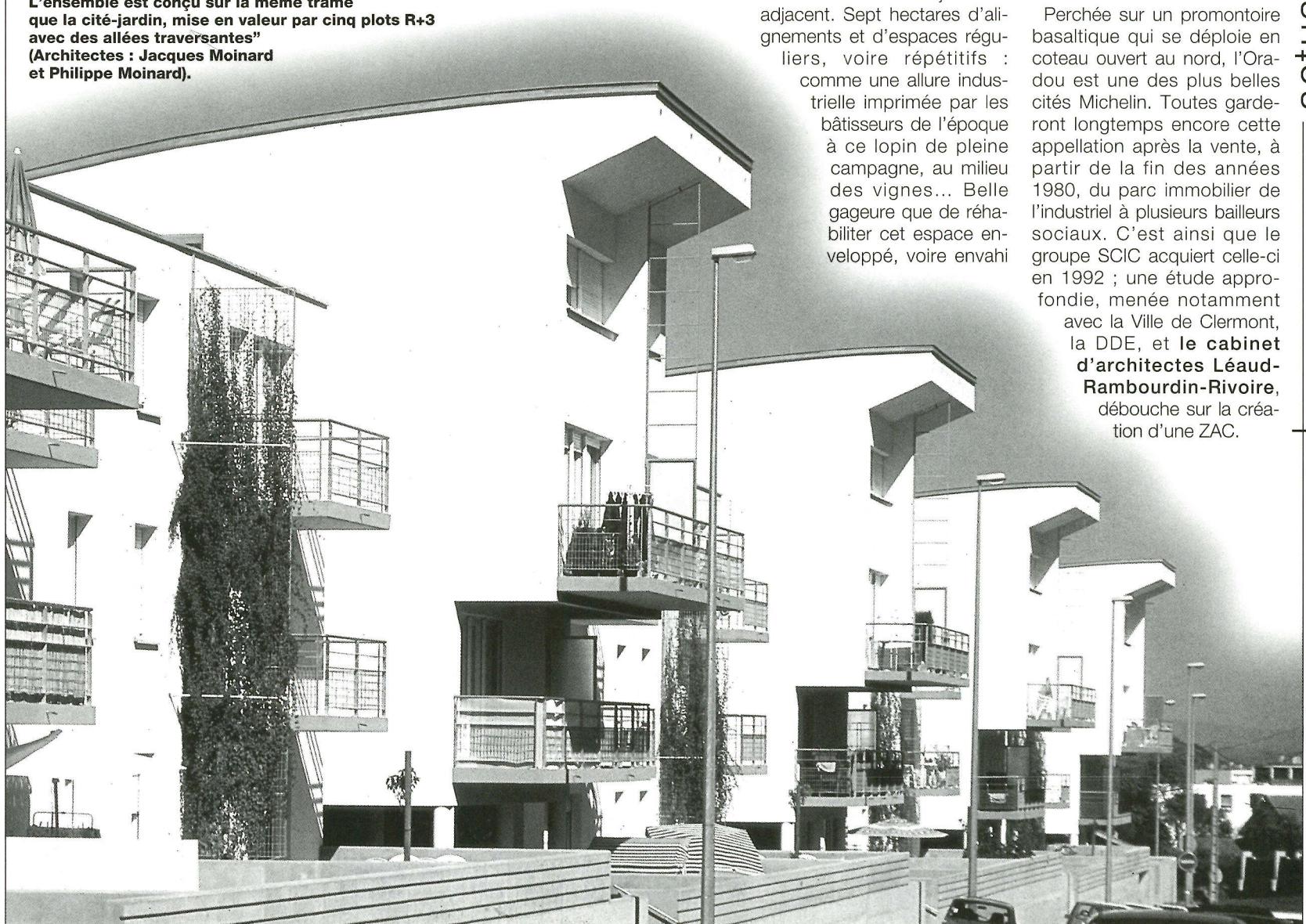
Pour toute information complémentaire, consultez le service M.A.F. Prévoyance (demandez Mme Laura Pivot de Santis).

Un urbanisme retissé sur sa trame ancienne

Avec les Grandes Terrasses, la dernière opération de construction PLA va bientôt démarrer sur la ZAC clermontoise de l'Oradou, lancée voilà six ans par le groupe SCIC : près de 400 logements neufs ou réhabilités, à partir d'une ancienne cité ouvrière à l'environnement naturel préservé.

Une opération d'urbanisme à la fois délicate et à grande échelle, où se côtoient avec bonheur les conceptions architecturales de plusieurs équipes locales.

L'ensemble est conçu sur la même trame que la cité-jardin, mise en valeur par cinq plots R+3 avec des allées traversantes
(Architectes : Jacques Moinard et Philippe Moinard).



Rarement l'expression "morceau de ville" aura aussi bien convenu : construite dans les années 1920, la cité Michelin de l'Oradou, à Clermont, regroupait 252 logements ouvriers (1), chacun doté d'un jardinet adjacent. Sept hectares d'alignements et d'espaces réguliers, voire répétitifs : comme une allure industrielle imprimée par les bâtisseurs de l'époque à ce lopin de pleine campagne, au milieu des vignes... Belle gageure que de réhabiliter cet espace enveloppé, voire envahi

par soixante-dix ans d'urbanisation, pas toujours maîtrisée ! Tout en préservant son foisonnement de verdure et de jardins, où chaque habitant avait conçu et développé son "espace vert" personnel, bien avant que le terme fasse florès...

Perchée sur un promontoire basaltique qui se déploie en coteau ouvert au nord, l'Oradou est une des plus belles cités Michelin. Toutes garderont longtemps encore cette appellation après la vente, à partir de la fin des années 1980, du parc immobilier de l'industriel à plusieurs bailleurs sociaux. C'est ainsi que le groupe SCIC acquiert celle-ci en 1992 ; une étude approfondie, menée notamment avec la Ville de Clermont, la DDE, et le cabinet d'architectes Léaud-Rambourdin-Rivoire, débouche sur la création d'une ZAC.

→ Pour le maître d'ouvrage (2), outre l'élargissement de son parc locatif, l'enjeu de l'opération est dans son ampleur : il ne s'agit plus d'une simple réhabilitation, mais d'urbanisme à l'échelle d'un quartier entier, de politique sociale de qualité (notamment à l'égard des 200 personnes habitant alors le site, parfois nées sur place) et plus globalement de politique de la ville, en créant à son entrée sud un pôle d'habitation de plus d'un millier d'occupants à terme.

Rekräer un quartier à l'abri d'un front bâti

« La périphérie de la cité était vidée de ses habitants, explique Patrick Léaud, à cause des problèmes de bruit, entre autres. Il s'agissait de préserver l'aspect de cité-jardin, qui faisait tout le charme de l'endroit. La procédure de ZAC, dont nous avons dressé le plan, a permis de maîtriser le foncier. Notre idée a été de réinterpréter la zone, en ne démolissant que le nécessaire parmi les cités (3) d'origine, pour reconstruire tout autour un front bâti qui donne une vraie dimension de ville : commerces, services... » Ce front crée une protection, phonique et visuelle, autour des 132 logements réhabilités, et permet aussi la rentabilité de l'opération. L'aménagement intérieur des logements joue de la conception initiale sur un système de demi-niveaux, traduits en mezzanines.

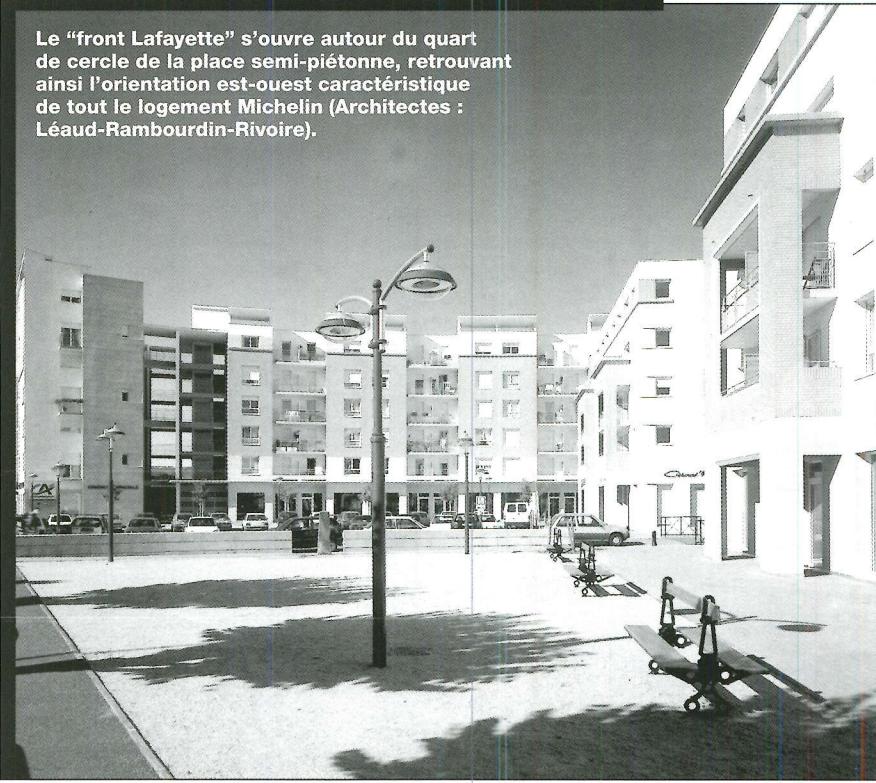
Après un énorme travail sur les réseaux – certaines habitations étaient dépourvues d'électricité –, l'aménagement extérieur, au sens large, a provoqué un vaste remodelage. « Il fallait magnifier le côté jardin en centre ville. L'aspect hétéroclite des jardins n'était pas terrible, et l'hétérogène devait être amélioré. On a donc démolri tout le petit bâti (garages, appentis...) ; le paysagiste Claude Chazelle a pu ainsi unifier l'ensemble du secteur. La circulation automobile a été supprimée au centre, grâce à deux voies latérales de faible gabarit, avec un cheminement piéton volontairement sinuex et un stationnement privatif qui ne soit pas gênant. » Les garages neufs ont été accolés aux maisons, auxquelles ils procurent parfois en R+1 des cuisines et terrasses. Le tracé des voies piétonnes, des jardins privatifs confère à l'ensemble une convivialité à la mesure des listes d'attente pour occuper ces Jardins de l'Oradou, logements campagnards si proches du centre ville...

Une borne en entrée de ville

« A l'ouest, sur le boulevard Lafayette, qui constituait la première tranche avec la réhabilitation des cités, un emplacement avait été réservé par la Ville pour créer une place d'entrée, que nous avons redessinée », poursuit Patrick Léaud. Ce « front Lafayette » s'ouvre donc autour du quart de cercle de la place semi-piétonne – retrouvant ainsi l'orientation est-ouest caractéristique de tout le logement Michelin – avec plus de 110 logements, des commerces et bureaux dans des bâtiments allant de R+2 à R+6. Le plus haut, en bordure du boulevard, ne comprend presque que des logements en duplex ; il s'élève comme une grande borne marquant l'entrée dans la cité-jardin mais aussi l'entrée de ville.

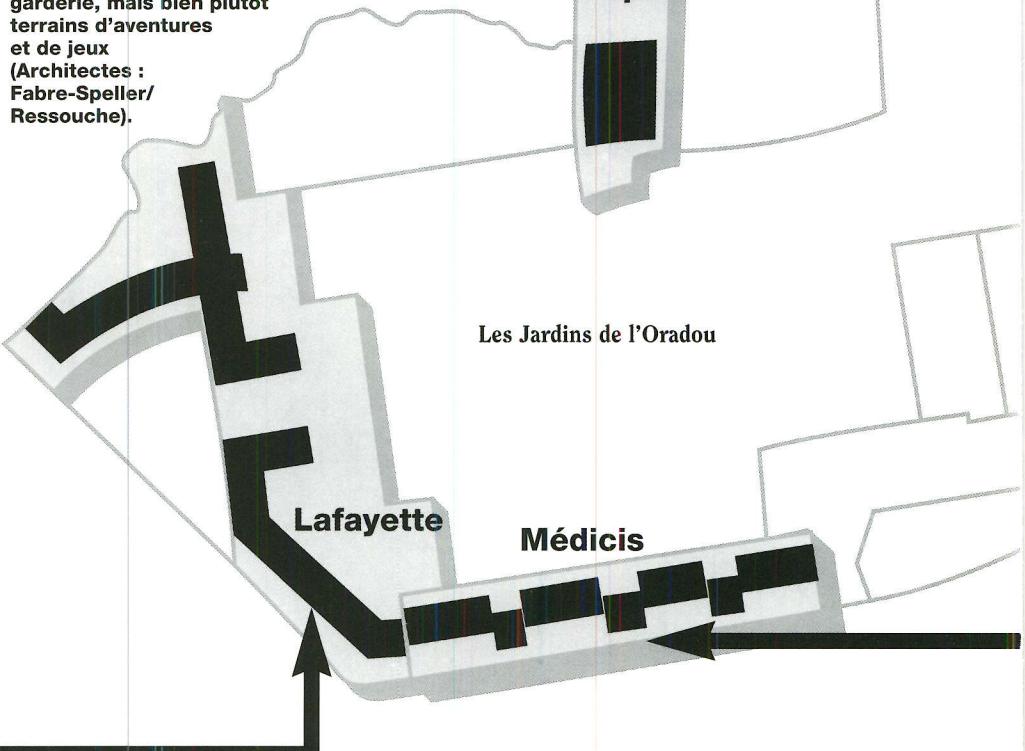
En longeant la bordure sud de la ZAC, ce front rejoint la rue Médicis, où les architectes Jacques Moinard et Philippe Moinard ont eu à concevoir une construction en R+2 de 150 mètres de long. « C'était très excitant, explique le second, mais complexe à réaliser avec un budget PLA ! Sans rien modifier au schéma de la ZAC, très pertinent, nous avons joué, avec les paysagistes Chazelle et Dubreuil, sur des astuces structurelles – notamment sur les niveaux pour reprendre la pente naturelle du terrain, au sud, dans un jeu de terrasses publiques ou privatives au dessus des garages enterrés. L'ensemble est conçu sur la même trame que la cité-jardin, mise en valeur par cinq plots en R+3 avec des allées traversantes. »

Le « front Lafayette » s'ouvre autour du quart de cercle de la place semi-piétonne, retrouvant ainsi l'orientation est-ouest caractéristique de tout le logement Michelin (Architectes : Léaud-Rambourdin-Rivoire).



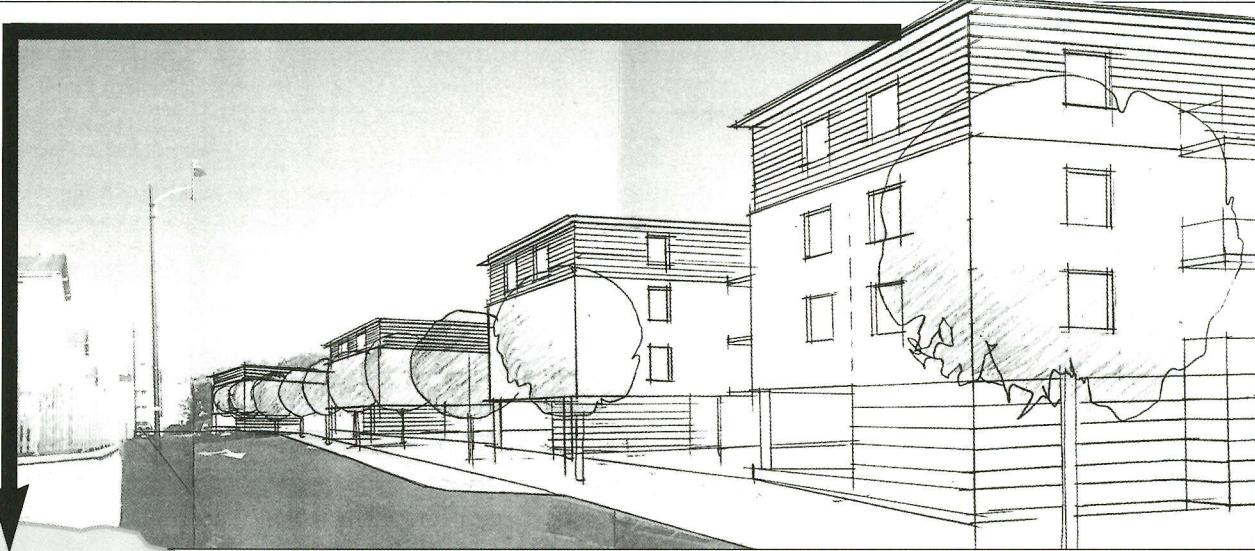
“L'arbre aux enfants”, un peu jardin public – au sens jardinage –, pas vraiment garde-jeux, mais bien plutôt terrains d'aventures et de jeux

(Architectes : Fabre-Speller/Ressouche).



Au nord, des espaces-jardins font écho à ceux des logements individuels. L'éventail des 64 logements est des plus larges : du T2 au T5, en duplex ou en plain-pied, avec des espaces intérieurs très variés, mais presque toujours avec une double orientation – c'est d'ailleurs le cas sur la plus grande partie de la ZAC. « Les contraintes d'entretien ont limité l'aspect paysager de la façade, mais, comme le maître d'ouvrage le souhaitait, elle est néanmoins rythmée par des bacs en pleine terre. »

Comment s'intègre-t-on à une ZAC amorcée par d'autres ? « Je n'aime pas bien le mot intégration, ajoute Philippe Moinard. On intègre les grands principes, l'analyse urbaine ou fonctionnelle, mais ensuite chacun crée son propre travail. Cela dit, il y a un certain confort à travailler sur une ZAC : cela éclaire les contraintes



Les quatre plots d'habitation doivent préserver une grande transparence dans le site, avec un aménagement paysager bas et un axe piéton traversant qui débouche en escalier sur la rue de l'Oradou (Architectes : Béraud/Bautier-Perret-Ranoux).

Grandes Terrasses

par rapport à un POS. On est davantage dans le "sur mesures", adapté à la problématique d'un lieu particulier. En tout cas, ça ne nous a pas du tout frustré au point de vue architectural ! » Patrick Léaud, lui, parle de « cohérence entre les différents discours architecturaux qui se sont succédés. Disons que ce sont des vocabulaires différents, mais avec les lettres d'un alphabet commun ! »

Grandes Terrasses : un projet à "coûts maîtrisés"

Le troisième grand élément du front bâti, celui-là sur le

flanc nord de la ZAC, sera Les Grandes Terrasses, confiées aux architectes **Jean-Marc Béraud, Christian Bautier, Alain Perret et Gérard Ranoux**, et qui vont être réalisées prochainement. « Pour nous, le plan de ZAC n'a pas du tout été une contrainte, souligne Jean-Marc Béraud, dans la mesure où notre travail a surtout été basé sur le bâti existant des cités, et sur les ruptures du relief : rupture de pente, et aussi rupture géologique du basalte. » D'où des fondations spéciales dont le coût pourrait masquer la démarche LQCM (4) attachée à ce programme. A contrario, le dénivelé naturel (jusqu'à 10 mètres) est utilisé en proposant un accès aux logements

par l'amont du terrain, sous les trois niveaux supérieurs mais au dessus de deux niveaux de logements et de parkings (au total, 89 parkings sont couverts ou fermés, et seulement 29 sont en surface) : on évite ainsi la création d'ascenseurs. Les espaces intérieurs de circulation sont réduits au minimum, de même que les murs intermédiaires.

Les quatre plots d'habitation (25 logements chacun) doivent préserver une grande transparence dans le site, avec un aménagement paysager bas et un axe piéton traversant qui débouche en escalier sur la rue de l'Oradou. « Nous avons tenu à privilégier les percées visuelles à travers le bâti, ainsi que le flux naturel des habitants, depuis le haut du plateau et le cœur de l'ancienne cité vers le quartier en contrebas, dans l'axe de la très belle vue sur les coteaux nord de la ville. » Le classement acoustique de la rue, qui pèse aussi sur le budget de l'opération, a demandé un traitement phonique sur la base de 42 dB. Avec les Terrasses, la ZAC de l'Oradou arrivera à quelque 400 logements PLA, parfaitement inscrits dans le plan et la volumétrie initiaux.

Achèvement progressif

L'achèvement du front bâti de logements locatifs, "habillage" de l'ancienne cité-jardin, ne marque pas pour autant la conclusion de la ZAC. « Deux ou trois projets sont à l'étude pour une finition satisfaisante de la ZAC, explique Daniel Dauba, directeur général du Foyer Bourbonnais et Thermal. Nous avons fait du PLA avec succès, et nous souhaitons maintenant la diversifier : un permis est en cours pour une maison de retraite de 80

lits, qui bouclera le front Médicis, devant la future place centrale, de part et d'autre de laquelle sont prévus deux bâtiments. Nous étudions aussi un projet de locatif intermédiaire sur le site de Bellevue, en continuité à l'est du front Lafayette. »

L'inventaire ne serait pas complet, pour cette ZAC à la fois ambitieuse et respectueuse d'un urbanisme si marqué par l'histoire de la ville, si on n'évoquait pas l'Arbre aux enfants... Ce projet social est déjà une réalité architecturale, œuvre de l'agence Fabre et Speller, avec l'architecte Bruno Ressouche. L'idée originale était de préserver et relancer, à l'usage des habitants de la ZAC, une ancienne pépinière installée sur une bande descendant au nord, depuis les Jardins jusqu'à la rue de l'Oradou (mais séparée des Grandes Terrasses par une copropriété). Peu à peu s'y est associée, au fil d'une forte réflexion interne au groupe SCIC, l'idée d'un lieu pour enfants : un peu jardin public – au sens du jardinage –, pas vraiment garderie, mais bien plutôt terrain d'aventures et de jeux, où le maître d'ouvrage souhaite réunir tous les partenaires de ce "nouveau quartier", notamment associatifs. Le bâtiment de 200 m² à structure béton et lamellé-collé, couvert en métal, abrite des surfaces de réunion et d'animation, une serre, et surplombe le jardin en pente. « Il est marqué par une volonté d'effacement, explique Xavier Fabre, en restant très évolutif, adaptable à des usages différents selon la demande des habitants. Bref, ce n'est surtout pas une œuvre sacrée ! Ce que je revendique simplement, c'est sa tenue par rapport au terrain, son ouverture sur un espace convivial. » L'Arbre accueille notamment aujourd'hui une animation pour les 6-12 ans (5), et reste le symbole, espace de verdure ancienne et toujours vive, d'un morceau d'une ville qui ne renie pas ses racines et leur parfum de nature...

Au nord, des espaces-jardins font écho à ceux des logements individuels.



1. Dans des bâtiments soit de "type O", comprenant quatre logements, soit de "type N", plus petits.

2. Foyer Bourbonnais et Thermal, la SA d'HLM du groupe SCIC, assisté par SCIC-AMO (assistance à maître d'ouvrage).

3. Le terme de "cité" désigne aussi bien l'ensemble des bâtiments que chacun d'entre eux, voire même chacun des logements.

4. Programme Logements à Qualité et Coûts Maîtrisés.

5. Assurée les mercredis par l'Office clermontois de la jeunesse et des loisirs, avec l'association Espace et Recherche.

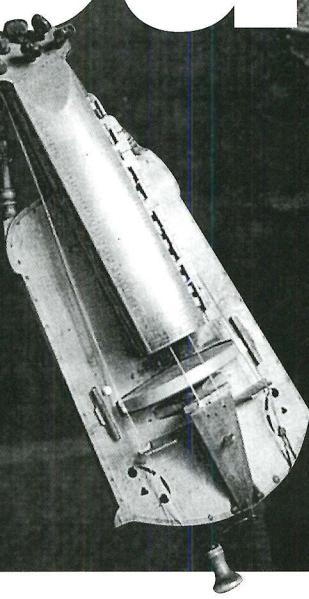


Un système de fentes filtrera la lumière naturelle vers le bas pendant la journée et laissera la lumière intérieure s'échapper du musée, sculptant l'obscurité de la nuit pour tracer les lignes d'une portée musicale imaginaire.

**La Cité
des musiques
vivantes
à Montluçon**

Tout pour

**Pour la première fois, une revue
lève le voile sur les quatre
projets de la Cité des musiques
vivantes, ceux d'Alfredo
Arribas – le lauréat, Paul
Chemetov, François Chochon
ainsi que l'équipe Repérages.**



A l'origine de la Cité, l'acquisition par la Ville de Montluçon avec l'aide d'autres partenaires, d'un ensemble unique d'instruments de musique populaire, au début des années 90.

Pourquoi Arribas l'a emporté

Après le Centre européen du volcanisme, voilà l'Auvergne doté d'un second projet ambitieux.

Celui d'ouvrir sous l'esplanade du château, qui domine Montluçon, une Cité des musiques vivantes. Non pas seulement un musée mais un lieu ouvert sur la vie, la découverte, la rencontre, le plaisir, un espace destiné aux touristes, aux habitants, aux chercheurs, aux musiciens... avec l'arrière pensée de créer un "pôle d'excellence" visant à faire de Montluçon la "cité du son".

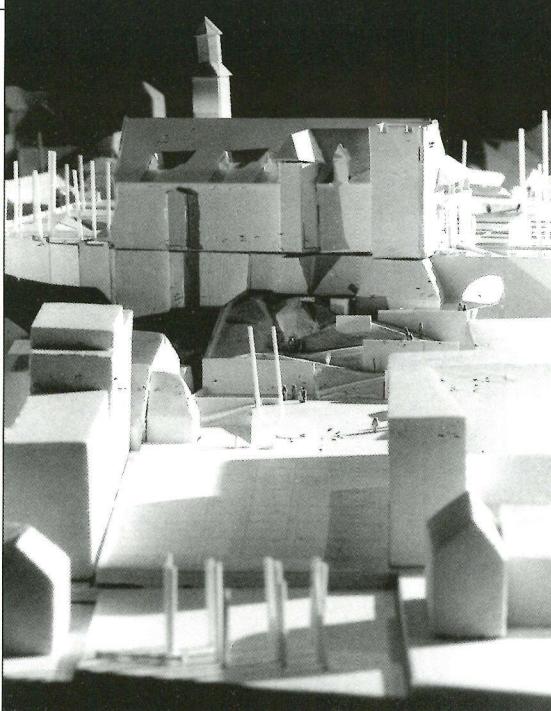
Dans un programme volumineux de plus de 200 pages, où toutes les séquences avaient été décrites minutieusement, le concours architectural, muséographique et d'insertion urbaine, a attiré pas moins de 57 équipes parmi lesquelles 4 ont été sélectionnées en juillet dernier. Six mois plus tard, le 12 décembre précisément, le jury, à l'unanimité, a choisi le projet du catalan Alfredo Arribas, associé à une équipe clermontoise, l'Atelier 4, pour "les qualités de la

solution proposée en matière d'insertion urbaine, son adéquation au propos musical et son originalité, la pertinence de son projet architectural et muséographique et, enfin, son coût proche du coût d'objectif de l'opération".

D'un montant estimé à 127 millions de francs, contre 120 millions dans le programme initial, la Cité se veut à la fois scientifique et émotionnelle. "Dans ce projet, nous avons cherché à traiter les rapports complexes qui naissent entre la musique et les hommes, à raconter et à faire vivre la musique par l'objet, le son, l'image et la mise en scène", explique Alfredo Arribas. Sans oublier les musicologues, luthiers, écrivains... qui pourront se retrouver dans un ensemble de maisons de la vieille ville qui servira de résidence aux artistes.

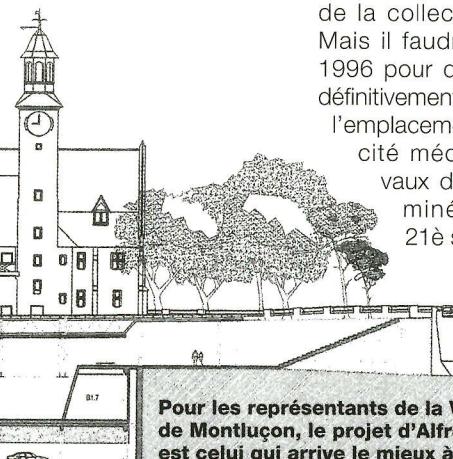
Les dates

Depuis l'acquisition d'une exceptionnelle collection d'instruments il y a huit ans jusqu'aux premières esquisses, que tout le monde peut



Dans le projet d'Alfredo Arribas, le visiteur est conduit au cœur de la cité par d'étranges diapasons géants marquant un "la" à la fois musical et géographique.

découvrir depuis le 28 mars, au deuxième étage du château des Ducs de Bourbon, un long chemin a été parcouru, permettant ainsi à Montluçon d'affirmer sa vocation musicale. En réalité, l'origine remonte à la création d'un musée thématique autour de la velle à roue. Mais le véritable tournant se situe au début des années 90 lorsque



Pour les représentants de la Ville de Montluçon, le projet d'Alfredo Arribas est celui qui arrive le mieux à recouvrir la cité avec la forteresse et à imaginer le musée comme une scène de théâtre.

LES GRANDES DATES

1956

Création d'un musée thématique présentant une collection de vielles à roue.

1992

Acquisition d'une collection d'instruments de musique populaires. A partir de là, le conservateur, Sylvie de la Salle, travaille sur un projet plus vaste.

1995 - 96

Définition du projet. Deux sites sont proposés : à l'intérieur du château et à proximité du centre d'expositions et de congrès Athanor.

Mai 1997

Lancement du concours d'architectes.

8 juillet 1997

Le jury retient quatre équipes.

24 novembre 1997

Les architectes remettent leur projet.

12 décembre 1997

L'équipe conduite par Alfredo Arribas est retenue par le jury.

22 décembre 1997

Approbation du Conseil municipal.

28 mars 1998

Exposition des quatre projets dans le château des Ducs de Bourbon.

Courant 1998

Mise au point de l'Avant-projet détaillé.

1999

Lancement des appels d'offres.

Fin 2002

Ouverture au public.

UN SPÉCIALISTE DES MUSÉES

Agé de 43 ans, Alfredo Arribas est considéré comme un "phénomène" dans le domaine du design et s'est imposé dans l'architecture avec des réalisations comme le musée d'art contemporain Hiraï, au Japon, ou le musée des sciences de Barcelone, la ville où il est installé. Les spécialistes le qualifient de "baroque minimaliste".



LES PRINCIPAUX CHIFFRES

- 1643 m² de surface
- 330 places de parking
- 127 millions de francs hors taxes

la Ville, avec l'aide d'autres partenaires, achète à un collectionneur de la région un ensemble unique d'instruments de musique populaire. Avec plus de 500 instruments, elle possède ainsi aujourd'hui la collection la plus riche d'Europe.

En tant que conservateur, Sylvie de la Salle imagine alors un projet scientifique autour de la musique, qu'elle soumet à la Direction des musées, puis au Département et à la Région. A partir de 1994, l'équipe technique, assistée d'un cabinet spécialisé, développe le concept d'un musée du troisième millénaire et envisage deux sites pour installer la Cité : à proximité d'Athanor (centre d'expositions, de concerts et de congrès) ou sur le site du château qui représente un lieu plus symbolique pour tous les montluçonnais. En même temps, un important travail d'inventaire et d'étude de la collection est réalisé. Mais il faudra attendre l'été 1996 pour que l'Etat adopte définitivement une position sur l'emplacement du projet : la cité médiévale. Les travaux devraient être terminés au début du 21^e siècle.

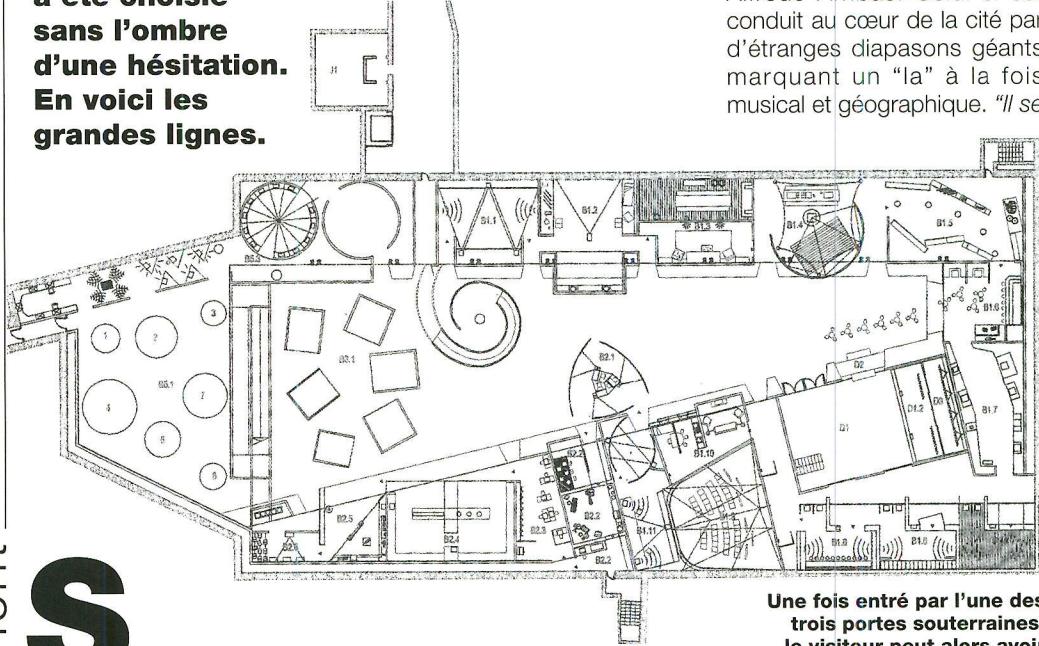
événement

la musique

Luxe, fête et qualité

Alfredo Arribas a mis tous ces ingrédients dans son projet en sachant les doser dans de bonnes proportions.

A la fois audacieux et simple, l'architecture de l'équipe, catalane et clermontoise, a été choisie sans l'ombre d'une hésitation. En voici les grandes lignes.



Un écrin de sons de lumières

ous forme de préambule, l'architecte catalan a rappelé le rôle que les musées devaient jouer aujourd'hui : "Après avoir été conçus uniquement pour conserver le passé puis à le comprendre, les musées doivent satisfaire aussi le besoin de loisir de notre société. Il est raisonnable de penser que ce seront les "outils" permettant de préparer un futur plus rassurant, plus sage, plus ludique, mieux partagé et surtout plus passionnant". Des idées toutes simples qu'il a su traduire habilement dans son projet, aussi bien dans le traitement des volumes que des principes muséographiques.

"C'est lui qui a réussi le mieux à exprimer cette "porosité urbaine", autrement dit à recoudre la cité avec la forteresse, et à imaginer ce musée comme une scène de théâtre, où les visiteurs pourront déambuler librement", notent avec enthousiasme Anne Berthonneau, administrateur des musées, et Claude Clavier, directeur général des services techniques de la Ville de Montluçon. Il fallait, en effet, que l'insertion urbaine soit discrète pour respecter le château des ducs de Bourbon mais tout de même emblématique, et que le projet s'accroche au centre pour stimuler la vie et le commerce.

Dans ce projet, "l'esplanade du château, transformée en une vaste scène sonore et lumineuse, est bien ce qui a séduit le plus les membres du jury", écrit Manuel Hernandez, dans la revue municipale "Montluçon notre ville". Entre le cœur de la Cité des musiques vivantes et la ville, Alfredo Arribas établit un lien sensible exprimé par un jardin sonore, avec la possibilité de produire des sons au hasard de la déambulation des visiteurs. "Dans le sol, sont intégrés douze jeux de dalles instrumentales formant une gamme chromatique, qui illustrent les principes fondamentaux de la production du son : souffler, frotter, frapper, pincer", propose l'architecte catalan. Les visiteurs trouveront ainsi sous leurs pas des timbres variés permettant des combinaisons intéressantes.

Un système de fentes filtrera la lumière naturelle vers le bas pendant la journée, et laissera la lumière intérieure s'échapper du musée, sculptant l'obscurité de la nuit pour tracer les lignes d'une portée musicale imaginaire. "L'éclairage architectural nocturne soulignant la scénographie des arbres et du château tend à donner à ce lieu une dimension magique,

soulignent les architectes. Nous quittons le monde du jardin pour un monde poétique".

"Poésie", "magie", "imaginai-re" sont les mots qui reviennent le plus souvent dans ce projet. Il en est de même pour l'architecture intérieure traitée en "totale synergie avec le projet muséographique et scénographique. Elle doit exercer sur le visiteur cette attirance à la fois émotionnelle et divertissante mais également scientifique et éducative", explique Alfredo Arribas. Celui-ci est conduit au cœur de la cité par d'étranges diapasons géants marquant un "la" à la fois musical et géographique. "Il se

vue d'ensemble de la partie muséale, enfouie sur deux niveaux en sous sol. Mais libre à lui de poursuivre sa découverte jusqu'au musée ou de continuer sa route pour voir une exposition temporaire dans le château, écouter un concert, se diriger vers les commerces spécialisés, ou encore de prendre un café avant de repartir sans passer par les collections permanentes. Oublions donc la notion stricte de musée pour retenir celle de cité, conçue comme un lieu de rencontres, de passage, de détente, de plaisir, prévu aussi bien pour les étrangers, les touristes, les professionnels, que pour les Montluçonnais, amateurs de musique ou non, bref un endroit évoluant autour d'un cœur, les quatre parcours du musée proprement dit.

Les grands moments de l'histoire de la musique populaire

Là non plus, il ne faut pas s'attendre à un musée classique, avec une enfilade de salles lourdement illustrées et commentées. Onze séquences viennent, en réalité, rythmer les grands moments de l'histoire de la musique populaire : de l'antiquité à la noce de campagne, du Moyen-âge au bal musette, des troubadours au cabaret... Pour la réalisation de ces onze "spectacles", tous les documents muséographiques seront réunis : objets, enregistrements, peintures, photos et films, reconstitutions d'instruments, décors. Le parcours permettra ainsi au visiteur d'acquérir des repères historiques, géographiques, esthétiques et techniques par rapport à chaque instrument.

Chaque séquence possèdera sa "morphologie" propre. Tous les volumes seront différents : ici, une rue, ailleurs une sphère. Des jeux de lumière permettront de créer certaines ambiances. Pour la salle consacrée au Moyen âge, par exemple, les architectes suggèrent, dans un espace sombre, une cathédrale, sur fond de chant religieux et, à travers un miroir sans tain, la chambre d'un ménestrel avec une vielle ainsi que la salle de lecture du roi, insistant sur le contraste entre les deux mondes. Les scènes seront ainsi organisées dans le même esprit, confient les architectes : "Nous comptons favoriser une réelle complicité entre le visiteur et la poésie, l'ironie et la métaphore visuelle".

LES À-CÔTÉS

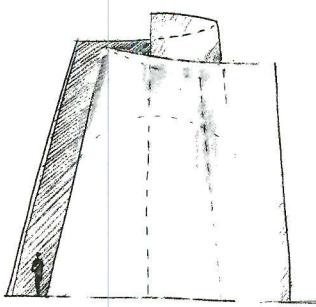
Pour compléter la cité des musiques vivantes, plusieurs actions d'accompagnement sont prévues, sous la forme de trois maisons, pour accueillir les musiciens, les chercheurs et les luthiers.

- La première offrira aux musiciens amateurs ou professionnels un lieu de rencontres et d'échanges, un centre de ressources permettant la "création et le métissage des genres". Certains d'entre-eux pourront vivre et travailler dans le cadre d'une commande.

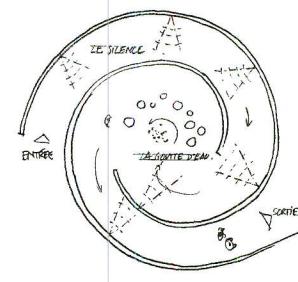
- La maison des chercheurs sera équipée d'un centre de documentation accessible à tous et d'un laboratoire, comme en possède le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), pour effectuer des recherches musicologiques et sociologiques sur les 19^e et 20^e siècles.

- Dans le troisième espace envisagé, les luthiers pourront s'y installer. Il comprendra plusieurs ateliers : facteur d'accordéon, de clavecins, de cordes...

Il s'agit là encore de favoriser l'échange de savoir faire et de techniques entre luthiers, de constituer un ensemble d'activités pour rendre la cité "vivante".



Ici, le visiteur se glisse entre deux grandes parois inclinées et tournantes comme un coquillage géant.



Architectes : Alfredo Arribas, Atelier 4 (Jean-Pierre Erragne, Jean-Louis Pourreyron, Philippe Tixier). Scénographie : Varis Arquitectes SCP, Dani Freixes. Compositeur : Louis Dandrel.

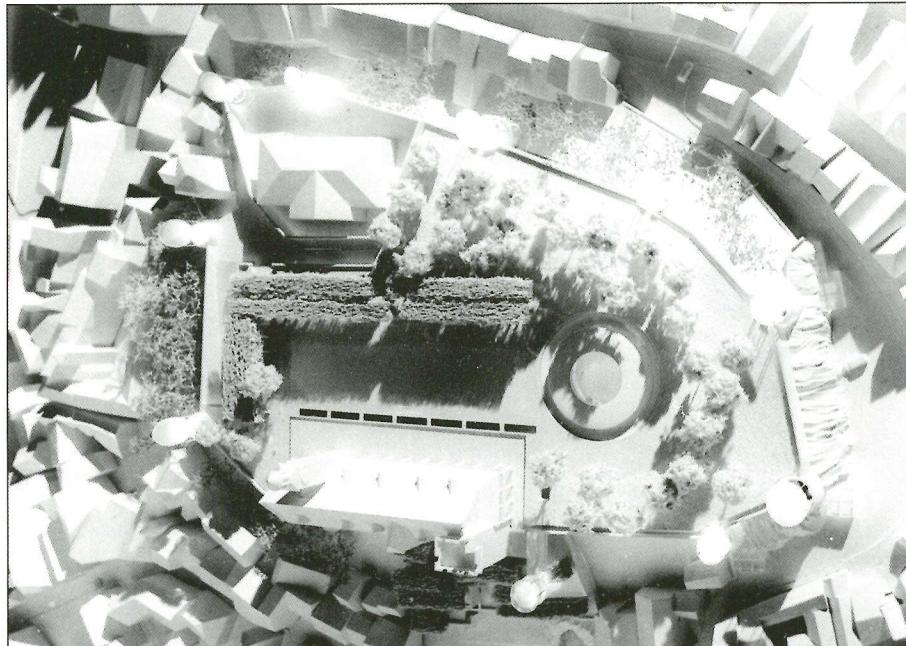
Le projet de l'équipe Repérages

Les douze lunes

Dans leur réflexion, les architectes s'appuient fortement sur le château, dont l'ampleur et les dimensions offrent à la Cité des musiques vivantes le creuset idéal pour une recomposition des relations entre l'édifice emblématique d'un pouvoir centralisé, une nouvelle institution culturelle, démocratique, et la Ville de Montluçon. "Le projet architectural, écrivent-ils, vise ainsi à renforcer le potentiel dramatique, poétique, scénographique, signalétique de la forteresse dans la ville. Le symbole de fermeture – les remparts – devient un espace d'identification."

Cette nouvelle relation est renforcée par la ponctuation de chacune des douze tours d'une "note" de lumière, composée d'un vaste disque de verre opalescent incliné vers la ville et posé sur de fines colonnes d'acier prolongeant les cylindres des tours. Ces "lunes" réfléchissent la lumière du jour pour la faire pénétrer dans les escaliers, tandis que la lumière projetée pendant la nuit signale la cité et marque les limites de l'esplanade. Elles peuvent prendre des allures furtives à la moindre projection de lumières colorées ou d'images – fixes ou animées –, à la manière d'une guirlande à l'échelle de la ville.

L'esplanade joue donc ici un rôle majeur. Accessible par six chemins, elle participe largement au rayonnement de la Cité des musiques vivantes, grâce notamment à un ascenseur panoramique prévu à l'intérieur d'une tour en verre, ou de "tours escaliers", revalorisée par la démolition de l'escalier monumental et la création d'entrées vitrées, où des



"marchands du temple pourraient s'installer". "La Cité se démultiplie en cités. Chacun peut faire et refaire le chemin des sons, de la musique, des instruments", note Michel Simonot, le metteur en scène de l'équipe.

C'est justement au centre de l'esplanade que les architectes ont imaginé les "séquences d'entrée" sous un disque de verre et d'acier situé au-dessus du hall d'accueil. "L'histoire est là, dans la Cité, par ses remparts dégagés qui participent ainsi à la scénographie des salles d'expositions permanentes, précise l'équipe Repérages. La galerie sonore s'enfonce dans le rocher pour inciter le visiteur à retourner aux sources de sa relation fondamentale avec la musique." Pour cela, le lieu doit être magique, car la musique "réunit les êtres, rassemble les citoyens, nourrit les pratiques personnelles et collectives", écrit encore Michel Simonot. *Elle se joue sur des mystères*

Chacune des douze tours de la forteresse est ponctuée d'une "note" de lumière, composée d'un vaste disque de verre opalescent incliné vers la ville prolongeant les cylindres des tours.

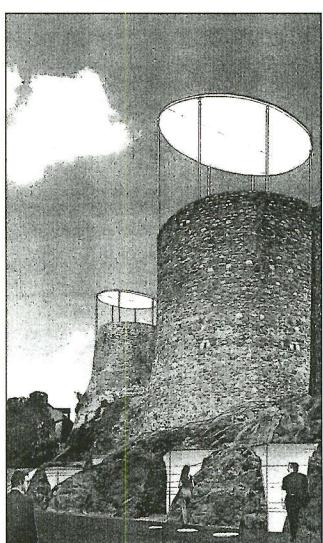


Au centre de l'esplanade, les architectes ont imaginé les "séquences d'entrée" sous un disque de verre et d'acier situé au-dessus du hall d'accueil.

fier clairement, proposent les architectes. Mieux qu'un décor, les techniques actuelles de spectralisation peuvent reconstituer l'atmosphère sonore et donc susciter des images mentales dans l'esprit du visiteur."

Les pratiques musicales sont présentes dans cet espace musical, sous forme de films projetés en grand format sur une des parois, et la dimension historique est donnée par les objets (mobilier, instruments, éclairages réels ou reconstitués), tandis que les objets muséographiques et les outils didactiques sont installés à la périphérie des cellules. Pour passer de l'une à l'autre, un espace en chicane permet de ménager des "fondus-enchaînés" entre les musiques. L'ensemble des cellules est regroupé, comme dans un "labyrinthe", par grandes périodes (des origines à la fin du 18^e, le 19^e et le 20^e siècles) autour de trois "places urbaines", où peuvent être envisagées différentes pratiques : exposition de collections d'instruments, documentation multimédia, concerts improvisés par des musiciens de passage...

Ces "lunes" réfléchissent la lumière du jour pour la faire pénétrer dans les escaliers, tandis que la lumière projetée pendant la nuit signale la Cité et marque les limites de l'esplanade.



enfouis, comme si elle avait besoin, pour rejoindre la lumière, de fouiller la terre, ressortant pour défier les douze lunes..."

L'espace c'est le son

Au centre du dispositif : la salle de la fête musicale autour de laquelle s'articulent toutes les activités, du hall d'accueil aux salles d'expositions permanentes et temporaires et même le café. De là partent les quatre parcours principaux : les parcours historique et thématique s'enroulent autour du hall jusqu'aux remparts, le parcours instrumental s'étire jusqu'aux réserves pour faciliter leur visite, et la galerie sonore, en deux niveaux concentriques, est taillée dans la roche. "Ces parcours sont ceux du nomade qui construit son chemin lui-même en fonction de ses besoins, du temps, des rencontres qu'il fait avec les musiques, les musiciens et les autres visiteurs, de ses désirs...", soulignent les architectes.

Dans la scénographie, tout concourt à mettre en avant le son sur l'image, à l'inverse de la majeure partie des productions audio-visuelles contemporaines. L'équipe a donc imaginé des "espaces reconstitués par le son". "L'espace préhistorique de la grotte, l'espace médiéval du roman ou du gothique, l'espace rural du mariage à la campagne..., chacun d'entre eux se traduit par des caractéristiques sonores et acoustiques qui permettent à tous de l'identi-

Architectes :
Repérages.

Metteur en scène :
Michel Simonot.
Ethnomusicologue et musicien :
Vincent Dehoux.

Le projet de Paul Chemetov et Borjo Huidobro

La forteresse devient une acropole



“Le choix du lieu, le plus emblématique, symboliquement, de Montluçon, est l'occasion de renforcer la structure même du centre ville, d'en affirmer la lisibilité, d'en exploiter les opportunités”. Avec son équipe, Paul Chemetov marque nettement le territoire, dans son projet, par cercles successifs, en s'appuyant d'abord sur un ensemble d'immeubles inoccupés (Mechain et Charnisay) qui serviraient de vitrine à la Cité des musiques vivantes. Y seraient installés, en particulier, les commerces spécialisés, la maison des musiciens et des chercheurs, ainsi que la cour des luthiers.

Il a imaginé ensuite un réseau de communications (passerelle sur le Cher vers le centre commercial et Athanor, les parkings...) et d'espaces publics (jardin Wilson, place Pierre Petit, place Edouard Piquand), avant d'arriver au dernier cercle, le réseau d'information et de signalisation, qui sera gradué jusqu'aux approches de l'ensemble musical. *“Notre travail consiste à intervenir dans ces espaces vides, ces intervalles, parfois inexploités, et à les transfor-*

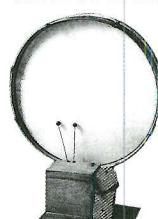
mer pour créer des ambiances propices à la musique vivante”, expliquent simplement les architectes.

Mais rétablir les relations logiques entre la ville et son château impose de reconstruire l'image de l'enceinte, ajoutent-ils, en supprimant les éléments parasites, en représentant la ligne de crête des murailles et en gommant l'aspect anecdotique des aménagements réalisés à la fin du siècle dernier ou au début du nôtre. *“Entourée ainsi de ce nouveau réseau d'espaces, l'ancienne esplanade, qui dessine la Ville, devient la cour des festivals, traitée dans la continuité des espaces publics de la cité”.*

Une vue intérieure

Il s'agit en fait de transformer la forteresse actuelle en une Acropole, *“conserver ses qualités spatiales tout en la rendant perméable”*. Pour préserver le rôle dominant que doit jouer le château, à la fois pour l'activité du musée, prévu sous l'esplanade, et la vie de la cité, les entrées sont situées au rez-de-chaussée. Elles doivent mettre en condition progressivement le visiteur, afin de l'aider à entrer dans l'espace musical des présentations permanentes.

Pour rétablir les relations logiques entre la ville et son château, les architectes proposent de reconstruire l'image de l'enceinte en supprimant les éléments parasites, en reprenant la ligne de crête et en gommant l'aspect anecdotique des aménagements réalisés à la fin du siècle dernier ou au début du nôtre.



N'oublions pas que *“la musique, c'est le lieu entre la nature et la culture”*, remarque le célèbre philosophe-ethnologue Claude Lévi-Strauss. La Cité sera visible de la rue, grâce aux grandes verrières de l'entrée, mais sitôt le sas franchi, le visiteur sera sollicité par des situations sonores déclenchées par son déplacement ou par le toucher. *“La simple marche déclenchera, selon les endroits, des crissements de pas sur du gravier ou un bruit de feuilles”*, suggère Paul

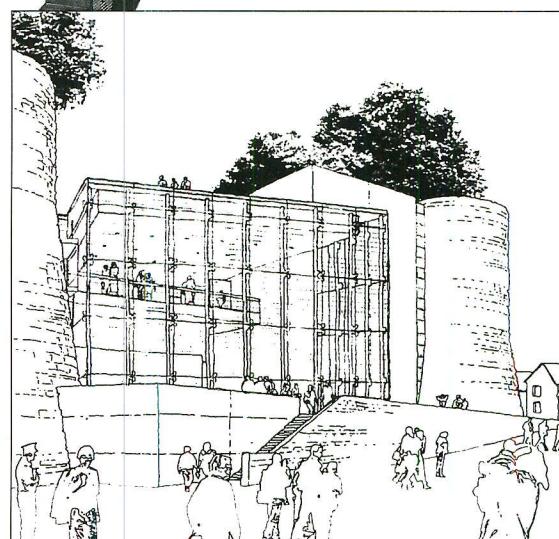
sée par une *“tour d'ascenseur”*, représentant un véritable signal pour l'entrée du musée, sorte de donjon contemporain, en aval de la muraille, apportant aux habitants une autre vision de leur cité. Tout le programme muséographique s'appuie sur une rue intérieure, distribuant les différents espaces d'exposition ainsi que la salle de fête musicale, qui devient un lieu d'échanges entre le monde extérieur et l'univers musical.

“Contrairement aux espaces traditionnels de présentation de collections, précise l'équipe, le recours à la seule lumière naturelle est un facteur qui doit être largement contrôlé et maîtrisé pour conserver la force des mises en scène, tout en permettant la conservation des instruments.” Les salles d'exposition prennent donc place naturellement sous l'esplanade des festivals avec un volume de 6 mètres sous plafond.

Chemetov. Atmosphère musicale que viendront encore renforcer des monolithes émettant des signaux étranges, installés tout au long du parcours.

A partir de l'esplanade, recouverte d'une vaste pelouse verte et d'allées en lames de granit, une pierre déjà utilisée pour le boulevard qui constitue l'enceinte historique, une nouvelle liaison est proposée

La Cité sera visible de la rue, grâce aux grandes verrières de l'entrée.



clin d'œil

Ron-ron sourd des voix dans la brume de ma digestion. Ne pas fermer les yeux, résister à la tentation de la sieste pesante. L'univers est floconneux et doux... on me fout la paix.

Peinard ! y z'en sont encore à l'ap-proche de la validation de la démarche : une bonne demi-heure devant moi. Après... faut compter une autre demi-heure pour la validation des options et une autre pour la validation des validations. Bref, peinard, cool la démarche qualité.

Après, sur le chantier, tu prends les moins chers, les plus calamiteux, ceux

qui n'ont que la bite et le couteau : *“M'sieur, j'fais comment là ?”* Tu t'en-traves dans les gravats et dans les couches de merde stratifiées, tu te débats sur un coin de tréteau sous la pluie pour déplier un plan incomplet dessiné en trois jours – c'est la douzième version d'une longue série de modifications pour passer dans les prix.

Plof ! Le dossier instable saute du tréteau et se répand dans la fange. Le découragement te saisit, tu voudrais être ailleurs. Ailleurs comme là, dans cette petite salle de réunion douillette, dans ce monde éthéré et virtuel où il

suffit d'appuyer sur *“return”* pour être rassuré, là où on se dorlote, où on passe des heures exquises à se faire des douces frayeurs sur excel, des papouilles microsoftiennes qui donnent la sensation d'être efficace.

“Comment j'fais, M'sieur ?” qu'y demande l'autre. Son chef ne lui a rien dit, d'ailleurs il n'en a pas. On l'a envoyé ce matin avec les outils parce que c'est jour de réunion et c'est lui, le pauvre smicard, qui porte tout le poids de la grande œuvre sur ses épaules, sans le savoir... le dernier couillon de la chaîne de la qualité.

“Réactionnaire et passéiste, rétrograde, nul, aigri”, me crie le vieux Bill Gates depuis son palais californien... *“T'as rien compris, t'es qu'un pauv'con”* (il est grossier, Bill).

Il descend l'escalier gracieux, accroché à la falaise que surplombe sa maison comme à un paquebot de verre fragile suspendu dans le ciel. Il me rejoint sur la plage ; il porte un short long bariolé style surfer Décathlon et un T-shirt immaculé trop grand pour lui (XXL) qui flotte autour de ses côtes. Il s'assoit sur le sable, les yeux rivés sur l'horizon du Pacifique. Il a l'air de s'être calmé, sa colère est retombée.

Bill



Le cyclope

Le projet de François Chochon

Le don de la légèreté



Clin d'œil, toutes proportions gardées, aux campus outre Atlantique : François Chochon propose immédiatement une esplanade engazonnée, recouvrant l'ensemble du plateau, comme il en existe dans certaines villes, à Peruggia, en Italie, ou Pau, afin d'établir "un rapport brut entre ce qui est de l'ordre de la nature et ce qui est celui de la ville", estime l'architecte. Cette «prairie», poursuit-il, c'est aussi la promenade du dimanche, le pique-nique, les spectacles de plein air les soirs d'été..."

Car il ne s'agit pas ici d'imaginer uniquement un musée, écrit-il en substance, en tout cas pas d'un musée comme les autres. Mais un lieu «couvrant» la vieille ville, qui serve à remettre en mouvement un centre médiéval, littéralement «porté» ou plutôt stimulé par le projet culturel d'une Cité des musiques vivantes. Et dans sa présentation, l'équipe d'architectes a largement insisté sur la partie extérieure. La raison ? C'est aussi que l'esplanade appartient à tout le monde, aussi bien à ceux qui vont au musée qu'aux autres. "Le musée peut aussi donner à voir et à entendre sans forcément

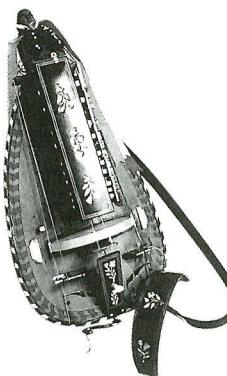
devoir acheter un billet, propose François Chochon, ne serait-ce que pour donner l'envie d'y aller un jour..."

Grâce notamment à la percée qu'il prévoit au centre de l'esplanade, par laquelle arrive la lumière naturelle, recouverte d'un «toit» traité comme un nuage, porté depuis le fond du trou et maintenu à 4 mètres au-dessus du sol. "Ce nuage opalescent tracé sans souci de design excessif, un peu gros mais pas trop, comme en suspension au-dessus du vide, marque une présence assez neutre, non institutionnelle, diffusant musique ou image à celui qui veut bien s'en approcher". La démolition partielle du rempart le rend d'ailleurs visible depuis la place Piquand, fortement dominée par la présence du château.

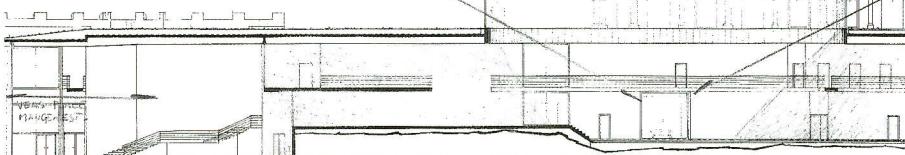
Une entrée théâtrale

Par cette anfractuosité, creusée dans le rocher, le visiteur peut accéder au musée, par une entrée que les architectes ont mis en scène, une entrée marquant nettement l'arrivée dans un autre monde. "Une porte épaisse se referme derrière le visiteur, le brouhaha du monde extérieur disparaît.

Au centre de l'esplanade, la percée par laquelle arrive la lumière naturelle est recouverte d'un "toit" en forme de nuage, porté depuis le fond du trou et maintenu à 4 mètres au-dessus du sol.



"Le nuage opalescent tracé sans souci de design excessif, diffuse musique ou image à celui qui veut bien s'en approcher."



Tant bien que mal j'essaie de faire rentrer les feuilles et les plans souillés dans le dossier de chantier à sangle. La courroie est coincée, une petite dent du machin fermeur est passée au travers du tissu, impossible de la faire lâcher et d'ouvrir la chemise. Je bourse les trucs qui dépassent à coups de poing et je m'assois moi aussi.

Le sable est chaud, mes chaussures boueuses me gênent mais je n'ose pas les quitter. Je soulève mes fesses et me débarrasse de mon imperméable en le quittant par dessus ma tête. Je pose tout ça sur le sable, imperméable et

dossier en tas, et m'appuie sur les coudes, les jambes tendues. J'attends...

"Ça y est, tu t'es calmé", qu'y m'dit le Bill. Il a l'air serein du mec qui emmerde la moitié de la planète à appuyer sur le même bouton, à cliquer dans les mêmes boîtes de dialogue, à suivre le même parcours sinuex de sa pensée logicielle.

"Pourquoi es-tu si matérialiste ?", poursuit-il. *"Prends de la distance, élève-toi, lâche tes vieilles valeurs".* Conciliant, le Bill ; il est gentil, sa voix est douce et apaisante. Je me défends

mollement : *"Mais je ne peux pas, je suis dans le concret et le béton* (en anglais, c'est presque pareil – je suis fier de ce jeu de mots, il ne semble pas le relever). *Tu comprends, je dessine des choses, je les fais se réaliser par des gens réels et..."*

"Délègue, mec... cool, reste chez toi, prends de la distance. T'as de très bons logiciels pour dessiner, t'as le E-mail, le web... pour envoyer tout ça, va pas te salir les pompes..." *"Mais j'ai pas de modem"* que j'me hasarde à dire.

Il me regarde, effaré, comme s'il venait de se rendre compte qu'il est assis à

Aucun son ne s'échappe, le corps évolue dans cette anti-chambre à la surdité épaisse, baigné par la pénombre". Mais la description qu'en donnent les architectes ne s'arrête pas là : "Autour de soi, de part et d'autre, la paroi ondulante formée de rouleaux de feutre, absorbe les bruits tandis que le pied s'enfonce légèrement dans le sol spongieux, déplaçant le centre de gravité du corps".

En quelques mètres, le visiteur participe ainsi à une forme d'initiation avant de déboucher sur la rue intérieure qui dessert les parcours prévus au programme : la salle de la fête musicale, placée entre la séquence cabaret et le café, reliée directement aux salles d'expositions temporaires, par commodité les soirs de vernissage, possède une passerelle cursive ; disposées en bande le long de la façade ouest des remparts et ouvertes sur la ville, à la faveur de la démolition partielle des remparts, les salles d'expositions temporaires "constituent en quelque sorte la façade urbaine du projet", note François Chochon dans son exposé.

Quant au parcours muséographique, il a été conçu selon une trame carrée, avec une hauteur sous plafond de 7 mètres, pour accueillir d'éventuels dispositifs scénographiques : théâtre, lumières... "Le rapport qu'entretient le projet muséographique avec la proposition architecturale est constant et continu déclinant inlassablement les naturelles du paysage", écrit Petr Opalik, muséographe et architecte. Le parcours sonore que constitue l'ensemble muséal est celui de la diversité de la musique et celle des paysages, permettant au visiteur



La Cité des musiques vivantes à Montluçon

Tout pour la musique

d'être impliqué et solidaire des installations proposées, séquence par séquence, et pas devant un décor illustratif et complaisant."

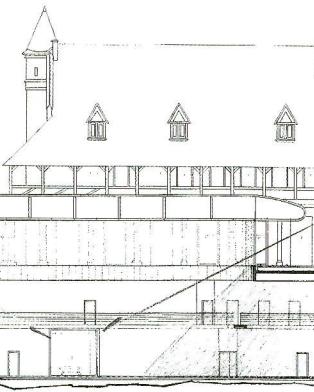
Chaque séquence a été décrite, ici, minutieusement. Celle de la noce de campagne, par exemple : "Il est probablement midi, la source de lumière et de chaleur est répandue à l'aplomb. La longue table à la nappe blanche est dressée dans la cour, pas loin d'un arbre témoin. Bientôt, quelques voix apparaissent. Rires, soupirs. Premiers sons d'instruments, paroles de la musique. Le visiteur entre dans un vaste rectangle d'un seul tenant. Les parois sont enveloppées de trois côtés par une surface ondulante constituée de fils tendus, entre le sol et le plafond, lâchés par la lumière d'un jaune doré. Le volume de la pièce est occupé par des lés en tissus blancs, telle une «forêt» de draps..." A quoi s'ajoute un document audiovisuel projeté frontalement. De quoi aiguiser la curiosité. **AV**

Architectes :

François Chochon, Kaan Coskun, Laurent Deharbe.

Muséographe :

Petr Opalik.



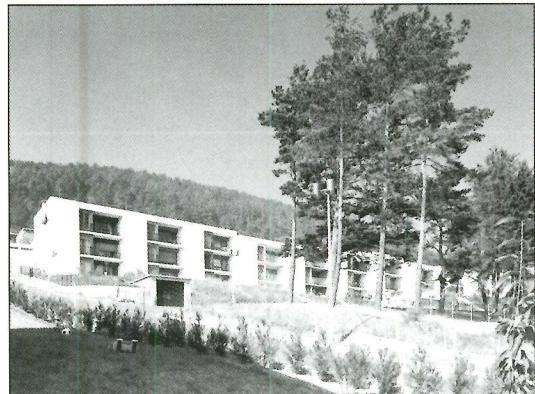
côté d'une bouse énorme, puante, de Tyrex Spielbergien. Il est visiblement dégoûté. Même si j'avais le sida, il aurait pu à la rigueur me rouler un patin, mais là je dépasse les bornes de l'ignominie.

Le dialogue est rompu, il se déplie brutalement. Je vois un instant ses mollets imberbes et ses orteils crispés de dégoût dans le sable. Je n'ose pas lever les yeux, j'ai honte et à la fois il m'agace, ce con. Je devrais me lever, lui cracher au visage, lui dire que j'ai pas de table traçante et que j'ai qu'une vieille version de word sous dos, avec

un vieux PC pourri et que je lui pisse...

Il est parti... Tout le monde se lève d'ailleurs dans un bruit informe de chaises et de repliement de papier. Le coordonnateur santé-sécurité, vigilant, me tape sur l'épaule. Je sursaute, y'en a un qui va me demander si la sieste s'est bien passée... Ils n'osent pas mais je devine dans leur regard en coin une lueur qui me rappelle quelqu'un... Je frissonne. Ça doit être la sieste... mangé trop d'aligot à midi... mauvais le fromage... mauvais.

Ils avaient pris l'habitude de travailler ensemble. Et pendant plus de vingt ans, le trio composé d'Antoine Espinasse, Jean-Louis Douat et Paul Lanquette, disparu récemment, a imposé progressivement un style d'architecture, que l'on remarque toujours dans le paysage clermontois.



Le lotissement municipal de Ceyrat, réalisé à la fin des années 60 par Jean-Louis Douat et Antoine Espinasse.

Quand en 1956, ces trois architectes décidèrent de s'entraider, il n'était nullement question pour eux de s'associer, mais plutôt de s'attaquer à des chantiers plus importants, que leur agence respective ne pouvait supporter à elle seule. Sans jamais avoir signé entre eux un seul contrat - "C'est le reflet d'une époque, constate Jean-Louis Douat, avec un zeste d'amertume. La confiance était alors une vertu qui semble avoir disparu" -, ils prenaient ainsi des commandes. Et il y en avait beaucoup au cours des "trente glorieuses" !

Conscients plus que d'autres que "l'union fait la force", ils ont ainsi mis en commun leurs moyens sur un certain nombre de chantiers. "On travaillait ensemble au niveau de l'esquisse, se souvient Jean-Louis Douat, et une fois la conception acceptée, celui qui avait amené l'affaire la suivait jusqu'au bout. On partageait ensuite les bénéfices une fois par an en laissant une prime à celui qui avait conduit l'opération".

C'est ainsi que Paul Lanquette a construit des centaines de pavillons économiques, l'immeuble Estager, l'école d'Opme, la cité universitaire Etienne Dollet..., d'abord avec Antoine Espinasse, auquel se joignit un peu plus tard Jean-Louis Douat. L'un s'occupait des HLM, l'autre des bâtiments hospitaliers et le troisième des écoles. "L'agence fonctionnait



Le temps cop

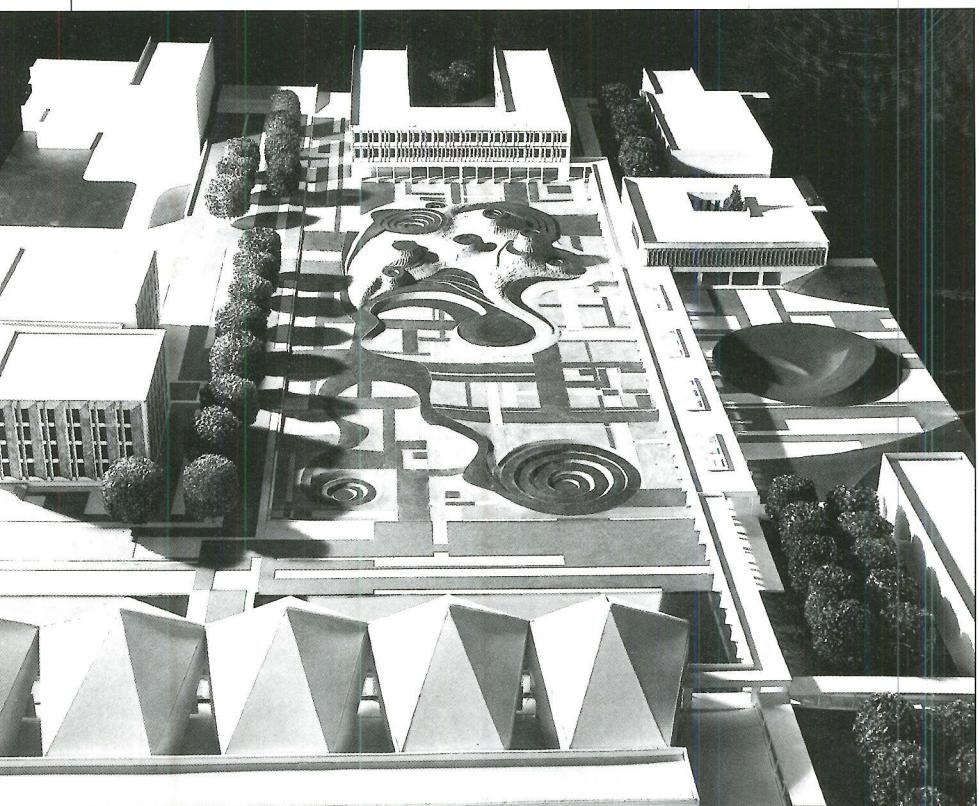
parfaitement, racontait Paul Lanquette, avec les premiers bâtiments de la faculté des Cézeaux, le lycée Sidoine Appolinaire, le Centre Départemental de l'Enfance, l'ancien aérogare, la Caisse d'Allocations familiales à Aurillac, le lotissement municipal de Ceyrat..." (1). Et c'est à cette époque qu'il fut élu président du Conseil régional de l'ordre.

Un chef d'orchestre

Non content d'avoir mis en place un système qui a bien fonctionné, notre trio a marqué progressivement et pro-

fondément l'architecture de la région, en particulier, celle de l'agglomération. A cette époque, déjà, il fallait être rapide et surtout bon marché. "Pour un million de centimes, nous devions livrer un appartement de trois pièces sur le plateau Saint-Jacques, se rappelle encore Jean-Louis Douat. Nous traitions avec le même souci de rigueur la composition, les proportions, les détails". Ils accordaient alors une grande place au plan masse, au fonctionnement et au système d'industrialisation.

Son métier, Paul Lanquette l'avait appris à l'école nationale d'architecture de Paris, d'où il sortit à la veille de la guerre, avec une place honorable grâce au dessin enseigné par Papillard, "un grand maître". Puis il s'empressa de fonder un atelier d'archi avec le concours de Jean Bernard, Daniel Michelin et Henri Monaco, qui prit ensuite le che-



Le complexe universitaire des Cézeaux représente la dernière grande réalisation de Paul Lanquette.



Paul Lanquette, Antoine Espinasse et Jean-Louis Douat au cours du banquet des Beaux-Arts, dans l'ancien Grand Hôtel, place de Jaude, le 22 février 1958.

La résidence universitaire de la rue Etienne Dolet, dessinée au début des années 60.



Photo : Jean Blaudeaud

des ains



Les deux pavillons abritant le Service des enfants malades à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand.

min de la manufacture Michelin. Mais il lui fallut attendre 1947 pour être nommé délégué à la reconstruction à Aurillac, un poste éminemment administratif, et surtout 1952 pour reprendre - trop rapidement à son goût - les rênes de l'agence de son père.

“Equité”, “Amitié”, “Professionnalisme” sont les mots qui reviennent le plus souvent à son propos. Mais le portrait serait incomplet si l'on n'évoquait pas aussi la rigueur qu'il mettait dans son métier. “Paul avait un sens aigu du rôle de l'architecte”, remarque Jean-Louis Douat, qu'il compare au chef d'orchestre, réglant jusqu'au moindre détail la partition jouée par tous les corps

de métier. “A cette époque, poursuit-il,

l'architecte gardait son pouvoir dans le choix des entreprises. Mais aujourd'hui, le code des marchés publics a modifié profondément les comportements.

Cela n'empêchait pas de franches rigolades, ni les parties de boules aux Suquets, devenu entre temps le Phidias. Les trois compères se retrouvaient souvent en fin de semaine dans le jardin de Jean-Louis Douat, à Rouillac-Bas, au dessous du lac d'Aydat, pour partager un méchoui, et de temps en temps pour les vacances en Bretagne ou en Vendée. A l'aube de la nostalgie, Paul Lanquette, épris de musique et de littérature, en particulier Marcel Pagnol et Anatole France, avait accordé un long entretien à “Auvergne Architectures” en racontant l'histoire d'une dynastie d'architectes, comme c'est aussi le cas pour les Douat. De cette complicité, il ne reste plus aujourd'hui malheureusement que des souvenirs et... de multiples réalisations.

AV

(1) Voir le numéro spécial d’*“Auvergne Architectures”* de juillet 1995.

Photo : D.R.

observatoire des concours

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : Raphaël Alvergnat, Julie Bouniol, Jean-Claude Carton, Hervé Charletty, Jean-Luc Darqué, José Manuel Domingues et Philippe Hernandez.

Toutes nos félicitations à Fernand Carpentier pour l'honorariat de la profession qui lui a été conféré.

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Estier Pascal, 03 44 87 10 19
Verdier Sophie, 04 73 36 73 97

Dessinateur

Bossard Evelyne, 04 73 93 75 28

Dessinateur-métreur (ARC+)

Gayton Bernard, 04 70 59 82 92

Scénographe

Saint-André Ludivine, 04 73 73 02 10

Secrétaire

Pereira Corinne, 04 73 62 16 64

VENTE / LOCATION

Loue ou vend local professionnel 90 m², avenue Raymond Bergougnan, Clermont-Ferrand. Tél. (HR) 04 73 31 10 97.

Local bureau à louer, 1^{er} étage immeuble boulevard Côte Blatin, 95 m². Tél. 04 73 34 18 98.

Local bureau à louer, Cournon, 100 m². Tél. 04 73 69 46 13.

Transmettez vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 04 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Hôtel-Dieu Bâtiment de l'Horloge Etudes et diagnostic	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	4 et 30/04/97 Alleazard-Chambon-Mazoyer	Bruhat-Thomas-Bouchaudy / Panthéon / Sextant /	14/11/97 Alleazard-Chambon-Mazoyer	Bruhat-Thomas-Bouchaudy	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Extension des fac. de médecine et pharmacie Construction du centre biomédical de recherche et de valorisation	Université d'Auvergne	11/04/97 Allibert	Munteanu-Perianu-Monteanu / Fainsilber-Gaillard / Pargade / A.I.A. SA /	23/01/98 Allibert	Munteanu-Perianu-Monteanu	38,6 MF TTC
MONTLUÇON Allier	Conception de la Cité des musiques vivantes	Ville de Montluçon	8/07/97 Montrieu	Chemetov-Huidobro-Foulet / Repérages / Arribas-Atelier 4 / Chochon-Gallon /	12/12/97 Montrieu	Arribas-Atelier 4	127 MF HT
COSNE D'ALLIER Allier	Rénovation et restructuration de la maison de retraite	Maison de retraite de Cosne d'Allier	15/07/97 Moinard P.	Lerner-Ménis-Noailhat / Delamare / Hiatus /	26/11/97 Moinard P.	Delamare	14 MF HT
AULNAT Puy-de-Dôme	Construction d'un bâtiment à usage de bibliothèque	Commune d'Aulnat			12/11/97 03/12/97 Allibert, Boudignon	Estier-Lechuga	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Hôtel-Dieu - Aile Est de la cour d'honneur Etudes de diagnostic	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	14 et 17/11/97 Alleazard-Chambon, Mazoyer	Bruhat-Thomas-Bouchaudy / Bresson-Combes-Ondet / Sextant /	09/02/98 Alleazard-Chambon, Mazoyer	Bruhat-Thomas-Bouchaudy	
GELLES Puy-de-Dôme	Restruct. d'un bâtiment pour transformation en maison médicalisée	Commune de Gelles			17/11/97 Marol, Rossato	Faget-Gendre	
SAINT-ANTHÈME Puy-de-Dôme	Réutilisation de l'ancien collège	Commune de Saint-Anthème			19/11/97 Varillon	Faget-Gendre	6 MF TTC
VICHY Allier	Aménagement d'équipements sportifs sur le site de l'annexe du Collège les Célestins	Conseil Général de l'Allier	25/11/97 Courtial	Bruhat-Thomas-Bouchaudy-Martin / Imholz / Les Indiens Blancs /	06/12/97 Courtial	Bruhat-Thomas-Bouchaudy-Martin	5,1 MF TTC
BAINS Haute-Loire	Construction d'un foyer d'héberg. pour le CFA	OPAC Haute-Loire			26/11/97 Blanchet	Fabre	900 000 F TTC
LANGEAC Haute-Loire	Aménagement de 10 logements	OPAC Haute-Loire			26/11/97 Blanchet	Ollagnon	900 000 F TTC
LEMPDES Haute-Loire	Construction de 12 pavillons	OPAC Haute-Loire			26/11/97 Blanchet	Besançon	900 000 F TTC
SAINT-FERRÉOL Haute-Loire	Construction de 10 pavillons	OPAC Haute-Loire			26/11/97 Blanchet	Grousson	900 000 F TTC
YSSINGEAUX Haute-Loire	Construction de 10 pavillons	OPAC Haute-Loire			26/11/97 Blanchet	Exbrayat	900 000 F TTC
AULNAT Puy-de-Dôme	Aéroport, construction des salles d'embarquement et de la galerie de raccordement	Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire			09/12/97 Courtial	Ducrocq-Morand-Tolla	
MONTLUÇON Allier	Construction d'environ 15 logements individuels type maison de ville rue Chantoiseau	Office Public d'HLM de la ville de Montluçon			16/12/97 Montrieu	Fouquet-Martin-Rivière	
AURILLAC Cantal	Réhabilitation de la Cité Pierre Terrisse (96 logements)	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Reygaude-Foa	
AURILLAC Cantal	Construction de 30 logements	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Marot	
MAURIAC Cantal	Réhabilitation de la Cité Jean Lavigne (44 logements)	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Barthélémy-Descœur	
MAURS Cantal	Rénovation d'un immeuble, aménagement de 6 logements	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Bony-Thiery	
NEUSSARGUES Cantal	Construction d'une maison de retraite, capacité 30 lits	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Espagne-Allègre-Eschalier	
SAINT-FLOUR Cantal	Réhabilitation de 64 logements, Cité Bel Air	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Espagne-Allègre-Eschalier	
ST-PAUL DES LANDES Cantal	Construction de 13 pavillons	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Teil	
VIC-SUR-CÈRE Cantal	Rénovation d'un immeuble, aménagement de 6 logements	Office Public Départemental d'HLM du Cantal			23/01/98 Courtial	Teil	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction du centre de formation de l'IPCCI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire	11/02/98 Perrin	Amell L. / Léaud-Rambourdin-Rivoire / Atelier 4 /			

PRÉCISION

Dans notre dernier numéro, pour le concours du Centre Hospitalier de Néris-les-Bains, le maître d'ouvrage a finalement retenu à concourir Elément Architecture à la place de Sextant. Vous nous pardonnerez cette information mais, entre les équipes désignées par un jury, les lauréats arrêtés par d'autres et les décisions des maîtres d'ouvrage, il arrive de s'y perdre...



Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 100 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoy du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 100 F ou 140 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Je m'abonne

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal

Ville

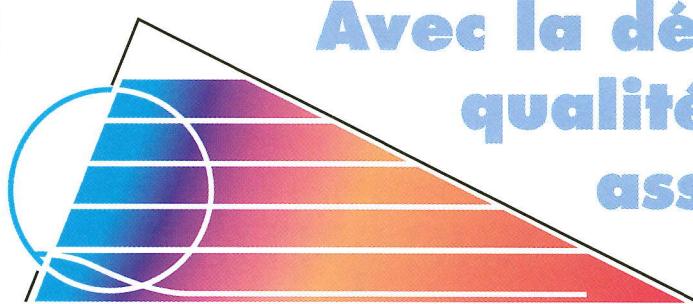
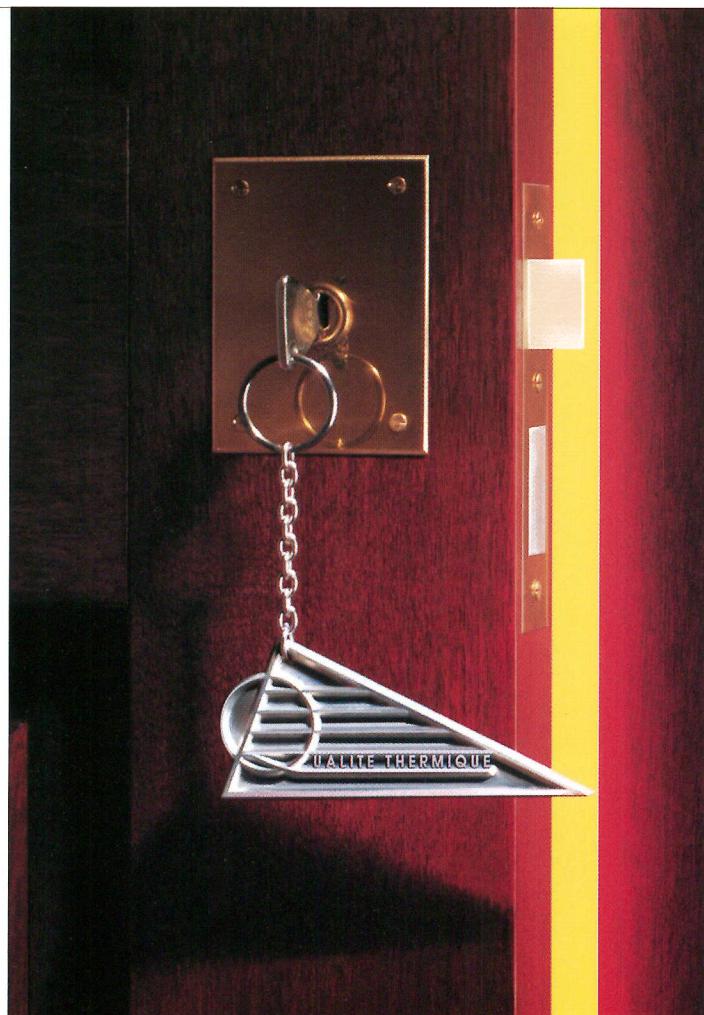
Date



Signature

TOUTES LES CONSTRUCTIONS NE SE VALENT PAS

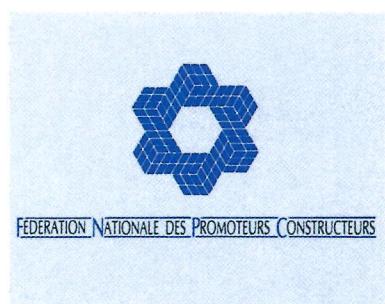
le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique



QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

**Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous
de la satisfaction
de nos clients
communs**

.....
partenaires pour la qualité





Photos Ville de Clermont-Ferrand.

Clermont choisit son profil

La Gare - une nouvelle résidence d'étudiants (architectes : Fabre/Speller)

Le Port Saint-Genès - la réhabilitation du quartier Neyron (architectes : Sycomore)

L'Oradou - une opération d'urbanisme à l'échelle d'un quartier
(architectes : Léaud/ Rambourdin/Rivoire-Moinard-Béraud/Bautier/Perret/Ranoux-Fabre/Speller/Ressouche)

